

# LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 14 OCTOBRE 1876

No. 21

MONTREAL, 14 OCTOBRE 1876

Le *National*, organe des libres-penseurs... administratifs, a cru devoir relever le premier *Réveil* de la semaine dernière. C'était pas la peine assurément. Que pouvons-nous répondre à ce malheureux et quelle arme prendrions-nous qui ne lui donnerait pas immédiatement le coup-de-grâce ? Nous ne sommes capable ni de la cruauté ni de l'indignité d'échanger à la dernière heure quelques coups de plume avec un fantôme. Le *National* avait uné belle carrière devant lui, il ne l'a pas comprise, et il ne la comprend pas encore. Jusqu'au bout, il soutiendra que le parti qu'il a cru représenter n'avait en vue que les choses administratives : il ne professe, comme il le déclare en s'adressant au *Réveil*, " aucune doctrine philosophique proprement dite et ne s'occupe que de l'administration des affaires du pays à un point de vue économique et surtout pratique."

Ceci n'est pas de la politique, c'est de la bureaucratie, et nous ne voyons pas quel autre nom donner au parti des purs nationaux que celui de parti des clercs. Croire que dans un pays où tout est à réformer et à créer, les gens intelligents borneront leurs aspirations à voir tel ou tel individu au timon des affaires parce qu'il paiera moins cher qu'un autre l'éclairage du parlement ou qu'il sera un peu plus raide avec les soumissionnaires de travaux publics, c'est n'avoir aucune intelligence d'une situation dont les vices éclatent à tous les yeux et dont la réforme est urgente. La politique d'aucun peuple ne s'est jamais limitée à un domaine aussi rétréci, et c'est vouloir absolument se fermer toutes les portes de l'avenir que de s'obstiner à l'y maintenir. Un parti pas plus qu'un autre ne peut avoir le monopole des bons administrateurs, et c'est puéril en vérité que de prendre un nom et un drapeau pour représenter simplement l'aptitude financière d'un chef d'administration. Nous taxer d'exagérations ridicules, dire que notre article de la semaine dernière n'était qu'une charge, que nous gonflons notre journal d'élucubrations, comme l'a dit de nous le *National*, quand, dans le pays entier, il s'élève de toutes parts des milliers de voix pour protester contre l'intolérance cléricalle, contre les abus criants de l'autorité religieuse, contre les injustices et les persécu-

tions auxquelles les plus honorables citoyens sont en butte pour le seul crime de ne pas céder en tout et partout à leurs curés, quand on voit les prétentions énormes ouvertement formulées par les organes de l'ultramontanisme, et dont nous avons déjà maintes fois subi la loi avant que la résistance ne fût commencée par les dernières contestations électorales, c'est tout simplement avoir besoin d'un microscope pour regarder des montagnes, c'est ne voir, dans un torrent qui bondit et qui ravage, que les quelques gouttes d'eau qui rejaillissent loin de son lit.

Il y a un mot bien commode dans notre pays, un mot qui s'applique à tout ce l'on veut, c'est le mot *élucubration*. De même on dit encore communément d'un homme qui a des idées au-dessus des idées vulgaires, et qui les exprime de temps à autre : " c'est une belle imagination, mais c'est dommage qu'il n'ait pas de jugement ! " Quand on a dit cela, on a tout dit. Avoir du jugement, c'est être réduit aux pures banalités, c'est avoir un si maigre fonds d'idées qu'il soit impossible de commettre des écarts, c'est être à l'abri de tout risque, grâce au manque absolu de relief ; s'encroûter dans la routine, ne rien comprendre ni concevoir au-delà de ce qui touche immédiatement, avoir une répugnance instinctive pour tout ce qui s'éloigne du lieu commun, pour tout ce qui a quelque caractère d'originalité ou de nouveauté, c'est faire preuve d'un jugement sain ; on arrive même à la profondeur pour peu qu'on soit absolument muet sur toutes les questions ; voilà l'opinion d'un bon nombre de gens. Nous préférons, quant à nous, être coupable de quelques excentricités par ci par là ; mais nous n'avons pas à les craindre. Nous nous faisons un devoir de ne rien présenter à nos lecteurs qui ne soit raisonné et démontré, que tout esprit sérieux et juste ne reconnaisse comme vrai, comme étant l'image de l'état de choses réellement existant. Si nous ne disons pas tout haut ce qu'un grand nombre pense et dit tous les jours privément, nous n'avons aucune raison d'être.

Cela étonne parfois sans doute ; la vérité dite inopinément choque souvent ceux-là mêmes qui désirent le plus l'entendre, mais cette impression est passagère ; ce qui reste, c'est la justesse de ce qu'on a dit. A cer-

tains amis du *Réveil* qui pourraient être froissés de notre dernier article, nous recommandons de se rappeler combien de fois ils ont reconnu et exprimé eux-mêmes que la marche suivie par le parti national et ses organes était une marche à reculons, que rien n'était fait pour le progrès des idées, qu'aucun principe n'était en cause, que l'on tournait autour de tout, craignant à chaque moment de s'avancer, s'excusant de ceci, demandant grâce pour cela, n'ayant enfin qu'une idée, ne pas se compromettre. C'est là le grand mot, et surtout le grand obstacle "ne pas se compromettre!" Qui ne voit que dès qu'on a commencé à avoir cette crainte, on la ressent pour tout ce qu'on fait, on n'est jamais certain de ne pas être compromis? De là tant de réticences, tant de timidités, tant d'ambages, tant de demi-couleurs; il devient presque impossible de dégager le fait lui-même, et l'éducation de tout un peuple se fait par une continuelle équivoque. On n'aborde rien de front, et l'on craint avant tout l'opération chirurgicale qui seule peut sauver. Si quelques uns de nos amis trouvent qu'il n'est pas grandement temps de réagir avec force, avec une violence salutaire contre cette maladie chronique, et cela d'autant plus qu'elle est plus avancée, s'ils n'en sont pas encore convaincus après la longue expérience qui a été faite, c'est que l'habitude d'une pareille atmosphère agit bien puissamment sur les meilleurs esprits et les entraîne aux complaisances dangereuses d'une temporisation qui devient de l'impuissance. Mais nous n'en croyons rien, et ce n'est certainement pas nous qui confondrons le petit malaise passager résultant d'une impression brusque avec l'impression définitive qui restera après réflexion, et surtout après examen.

Un écrivain! du *Courrier du Canada*, qui arrive d'un voyage dans les provinces maritimes, raconte ses impressions et publie ce qui suit dans le *Courrier* du 9 courant, au sujet des écoles communes qu'il a vues à St. Jean, Nouveau-Brunswick:

Nous avons vu les deux bâtisses que les commissaires d'écoles communes ont fait construire; ce sont de véritables palais; chaque édifice a coûté cent mille piastres. Les catholiques ont été forcés de payer un tiers des frais, eux qui ne peuvent envoyer à ces écoles leurs enfants! Ce sont là deux monuments élevés au fanatisme, et dont les protestants auront à rougir avant peu! Déjà même plusieurs comprennent l'absurdité d'une école sans Dieu et sans enseignement religieux. On nous a dit que des protestants étaient venus supplier pour faire recevoir leurs enfants dans les écoles catholiques, parce que, disaient ils, "à l'école commune ils n'apprennent que le mal, le vice et l'immoralité." Peut-il en être autrement? L'enfance qui a besoin de tant de direction, de leçons de morale, abandonnée à elle-même, ne suivra que ses mauvais penchants. Et c'est un fait constaté qu'après la classe à l'école commune, les enfants, filles et garçons, vont le plus souvent à la maison mal famée. Résultat direct et absolu de l'école libre et sans religion!

Il faut que de pareilles énormités, que ne craint pas d'écrire un individu probablement sans responsabilité aucune, et qui passent à peu près inaperçues grâce à la complète insignifiance du journal qui les accepte, soient publiées à son de trompe par tout le

pays, sans miséricorde, afin que tout le monde soit bien convaincu une fois à quelle espèce d'êtres aussi indignes que stupides dans leur fanatisme de parade nous avons affaire. Et l'on viendra nous demander après cela de tourner autour des mots, de ne pas aller droit au but, de retenir les légitimes révoltes du sentiment et de pas exprimer nettement, hardiment, tout ce que tant d'hommes éclairés ressentent de dégoût et d'indignation à la vue de tout ce qui passe, de tout ce que l'on ose écrire dans les papiers ultramontains! Les mots manquent pour combattre de pareils adversaires, si on peut les honorer de ce nom, et, certes, il n'est pas possible que des hommes sérieusement libéraux veuillent encore user de ménagements et d'attermoiements quand nos ennemis ne reculent absolument devant rien, et sont capables d'inventer des monstruosité même, comme celle que nous venons de citer, pour parvenir à leurs fins. Qui ne voit que la plaie est horrible, hideuse, et que tout remède qui n'est pas radical sera impuissant?.....

#### NOTES ET COMMENTAIRES

Le *Canadien* a publié la semaine dernière en supplément la plaidoierie écrite du défendeur dans l'affaire de Charlevoix. Cette pièce est évidemment sortie de la plume de M. Langevin lui-même. Ce *factum* contient une revendication vigoureuse, une justification éclatante de l'influence cléricalise mise au service d'un parti politique et d'un candidat. De plus, l'immunité personnelle des ecclésiastiques y est hautement revendiquée. M. Langevin, en effet, y soutient carrément la double thèse qu'aucun ecclésiastique, ne peut être cité devant un tribunal civil soit comme demandeur, soit comme défendeur, soit comme témoin, sans la permission de son supérieur ecclésiastique, et en outre, qu'aucune cour de justice n'a le droit et la compétence d'apprécier la preuve, faite dans le procès de Charlevoix, relativement aux actes de certains curés, parce que la doctrine catholique est formelle à nier aux tribunaux civils le droit de juger non-seulement les enseignements de l'église donnés par la bouche des pasteurs, mais encore les actes ou délits de ces derniers. Afin de faire voir que nous ne dénaturons pas la pensée et les prétentions de M. Langevin, nous allons donner quelques extraits de sa plaidoierie, lesquels confirmeront pleinement notre assertion. Lisons et édifions-nous:

"Mais, nous allons plus loin, et nous disons que, quand même les actes que l'on impute à quelques curés ne seraient pas *prima facie* des actes accomplis dans l'exercice de leur ministère, ils ne pourraient être jugés par ce tribunal, s'ils sont liés à la personne du prêtre, au point que le jugement qui pourrait intervenir sur ces actes affecterait nécessairement la personne ou quelques-uns des droits du prêtre. Or, nous soutenons que, dans ce cas-ci, les actes que l'on impute à quelques curés,—en supposant qu'ils ne soient pas accomplis dans l'exercice du saint ministère—sont tels, si la preuve soutenait l'affirmation de la demande, qu'ils sont intimement liés à la personne du prêtre, et qu'ils exposent ces derniers à des peines que la cour, par son jugement, serait forcée de porter contre le prêtre. La section 95 de l'acte des élections fédérales

contestées est formelle. Toute personne réputée coupable d'avoir commis l'offense, appelée "influence indue," sera coupable de délit, et en outre passible d'une amende de deux cents piastres. On accuse les curés d'avoir commis l'offense appelée "influence indue." En supposant que tel serait le cas, si le juge prend sur lui de prononcer sur les actes du prêtre, il devra le déclarer coupable de délit, conséquemment le flétrir, et de fait le condamner à l'amende, puisque, après le jugement de la cour d'élection déclarant une personne coupable "d'influence indue," cette personne est passible d'une amende de deux cents piastres payable à quiconque intentera l'action.".....

"Or, nous l'avons dit, et nous allons le prouver, les cours civiles n'ont aucune compétence sur les personnes des ecclésiastiques....."

Ainsi, voilà qui est clair. M. Langevin se pose en champion des immunités personnelles des ecclésiastiques telles qu'elles existaient au moyen âge. Si cette thèse triomphait, le pouvoir civil serait obligé sous peine d'anathème de créer des tribunaux d'exception composés d'ecclésiastiques pour prendre connaissance des crimes et délits des prêtres, comme il y en avait en France avant 89, et le bras séculier serait appelé, à l'occasion, à prêter main forte à l'autorité religieuse pour donner une sanction aux lois et décrets que celle-ci formuleraient. Nous croyons une chose, c'est qu'au point de vue de ses visées ambitieuses, M. Langevin, en prenant cette position désespérée, fait une bétise et sacrifie gauchement l'avenir au présent. Les partisans des libertés civiles et de l'égalité sociale, qui finiront par l'emporter ici comme partout ailleurs, se souviendront toujours de la trahison que vient de commettre M. Langevin dans l'unique but de sauver son mandat de député aux Communes.

Le clergé aussi se prépare des déceptions. Dans la lutte qu'il vient d'entreprendre contre le pouvoir civil, il en sortira amoindri et humilié, vu que les prétentions qu'il émet sont trop exorbitantes et trop absurdes pour qu'elles aient la moindre chance d'être sanctionnées. Quant à nous, nous sommes heureux de voir la question aussi nettement posée de part et d'autre, car il ne pourra en sortir autre chose, nous en avons maintenu la certitude, qu'une solution définitive et tranchée du grave problème qui a agité les esprits depuis quelques années au sein de notre province.

\*\*\*

Un homme vexé et furieux, c'est le fort en thème de la *Minerve*. Avouons-le, il y a de quoi. Pour un pédant de son espèce, être pris en flagrant délit d'ignorance, c'est là quelque chose de profondément humiliant. Aussi nous nous expliquons parfaitement sa mauvaise humeur, et c'est pourquoi aussi nous lui pardonnons de bon cœur les gros mots et les invectives niaisées qu'il nous décoche. Il y a certaines gens qui, lorsqu'on leur prouve qu'ils ont tort et qu'ils se trompent lourdement, ont pour habitude de se fâcher tout rouge. L'écolier de la *Minerve* appartient à cette catégorie d'êtres maussades. Sommé de citer un seul mot de la *Déclaration des droits de l'homme* qui soit attentatoire à la morale, à la religion et à une saine politique, et incapable, cela va sans dire, de le faire, parceque ce document ne contient rien d'immoral, d'anti-religieux ou de contraire à une sage politique, il a essayé de se tirer d'affaire par la tangente en se contentant de lancer des affirmations vagues, appuyées sur des erreurs historiques, qui ont dû crever les yeux des quelques abonnés intelligents et instruits qu'a la *Minerve*. Écoutons-le, c'est à encadrer: "On nous cite

même tout au long la *Déclaration des droits de l'homme* qui nie implicitement les droits de Dieu sur la conscience humaine et dans le milieu social, et qu'invoquaient les monstres de 93 pour saper les fondements de toute religion comme de toute vraie liberté..... C'est en conséquence de ce programme, qui est la formule politique de l'athéisme, que la France a été plongée dans le sang et qu'elle a eu à subir tour-à-tour le plus violent despotisme et la plus affreuse anarchie. La faction de gueux qui a organisé la Commune se réclamait aussi de 89....."

Evidemment, le corinthien n'a pas eu le temps de lire avec toute l'attention désirable le document que nous lui avons cité pour son instruction, et, dans son désir de nous injurier, il s'est trop pressé de nous répondre, car autrement nous osons croire qu'il n'aurait jamais commis l'impardonnable bétise de taxer d'athéisme une pièce qui commence par reconnaître un Dieu et à l'invoquer respectueusement, comme le second paragraphe de son préambule, que nous allons lui remettre sous le nez, l'atteste amplement: "En conséquence," y est-il dit en toutes lettres, "l'assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être Suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen." Et dire qu'il s'est trouvé un rédacteur de la *Minerve* pour prétendre qu'il y a là de l'athéisme. O bêtise humaine, que tu es grande!

Mais ce qui dénote encore plus l'étourderie et l'ignorance crasse de ce faquin prétentieux, c'est de le voir affirmer que les hommes de 93 invoquaient les principes contenus dans ce document pour mettre tout à feu et à sang. Qui ne sait que 89 et 93 sont deux dates qui marquent des époques et des temps bien différents sous tous les rapports? 89 représente ce que la Révolution française renfermait en soi d'aspirations généreuses, nobles et élevées, tandis que 93 représente les excès et les mauvais côtés de cette même Révolution tombée, par la faute du roi Louis XVI et des émigrés, des mains des sages et des modérés entre celles des fanatiques révolutionnaires sortis des clubs démagogiques. Bien loin d'invoquer les principes de 89, les Marat, les Robespierre et les St. Just les désavouaient comme trop pacifiques et pas assez révolutionnaires. C'est tellement le cas que presque tous les hommes formant partie de l'assemblée constituante qui formulèrent la *Déclaration des droits*, et qui purent être capturés plus tard, furent conduits à l'échafaud par les meneurs de 93, sous prétexte qu'ils étaient entachés de modérantisme. De ce nombre fut le célèbre Condorcet, l'un de ceux qui redigèrent avec Siéyès la constitution de 1791.

Même chose pour la Commune de 1871. Elle ne se reclama jamais de 89, mais bien d'un certain droit insurrectionnel pris on ne sait où, et qui était la négation des principes de 89. Dans cette guerre civile, les communeux n'avaient pas inscrit sur leur bannière ces grands principes, mais bien au contraire, c'étaient les membres républicains de l'assemblée de Versailles qui prétendaient être et étaient en effet les champions de ces immortels principes. Les communeux les soulaient aux pieds, tandis que ce fut en leur nom et sous leurs auspices que M. Thiers combattit les factieux qui s'étaient insurgés contre les représentants de la nation, et que l'illustre vieillard rétablit l'ordre en France. D'ailleurs, si jamais quelques communeux se sont réclamés de 89, ils ont montré qu'à l'instar de notre fort en thème ils méconnaissaient la signification et la portée des théories formulées par l'Assemblée constituante.

Après ces quelques remarques, qui vont clore cette discussion (car il serait puéril de notre part, on le comprend, de gaspiller plus longtemps notre poudre à abattre des étourneaux de cette espèce-là), nous conseillerons fortement à l'écrivain de la *Minerve* de lire l'histoire de la Révolution française par MM. Thiers, Mignet ou Léonard Gallois. Il pourra rectifier ses idées sur bien des choses, et, après cela, quand il se mêlera de parler des faits historiques concernant cette époque si pleine d'enseignements, il pourra le faire en homme certain de ce qu'il avance, et non comme il l'a fait jusqu'à présent, en aveugle-né qui se mêle de disserter sur les couleurs.

\*\*\*

L'abbé Chandonnet est toujours à Philadelphie et continue à envoyer des correspondances à l'*Evénement*. Il vient d'aborder de nouveau le sujet de l'éducation dans la Province de Québec, et l'une de ses dernières lettres contient une critique mordante du Bill Angers. Le croira-t-on ? il va jusqu'à dire que si le Conseil de l'Instruction Publique est une institution mal organisée et inefficace, c'est parce que Nos Seigneurs les évêques de la province sont appelés à en former partie ! Qu'on lise plutôt :

« On a cru faire un coup de haute politique en nommant MM. les évêques membres *ex officio* du conseil de l'Instruction Publique. Eh bien ! j'ai infiniment de respect pour MM. SS. les évêques, et je défie qui que ce soit de trouver dans mes écrits, au milieu de la polémique la plus ardente, un seul mot qui puisse directement, ou indirectement paraître irrespectueux envers leurs personnes, ou leur dignité, et cependant, je le dis franchement, je le déclare hautement : les évêques ne devraient pas faire partie du conseil de l'Instruction Publique. »

Voilà certes un abbé qui n'y va pas par quatre chemins, et qui ne doit pas être en odeur de sainteté auprès du gouvernement de Boucherville et de l'école du *Nouveau-Monde*. Et aussi, il faut que la chose soit bien vraie, archi-vraie, pour qu'elle saute aux yeux d'un abbé, et surtout pour qu'il se permette de le dire publiquement. Il y a des gens qui, s'ils avaient lu cela dans le *Réveil*, se seraient voilés la face et auraient crié à l'exagération, à l'impunité ! Il est temps d'avertir charitablement l'abbé Chandonnet qu'il prend une mauvaise voie pour parvenir, si par hasard c'était là son ambition, à une chanoinie ou à une monseigneurie *in partibus*. Sa franchise lui prépare bien des mécomptes, voire même des persécutions. Qu'il y prenne garde ! les prêtres qui pensent comme le *Réveil* et ont l'audace de le dire sont très-mal notés en hauts lieux.

ARISTIDES PICHE.

### ADIEUX DE LA "NATION" A SES ABONNES

La *Nation*, journal hebdomadaire de Toronto, admirablement rédigé, libre de toute attache politique, et qui envisageait les questions au point de vue de l'intérêt général bien entendu, qui ne se soumettait à aucune exigence de parti, et qui avait entrepris de développer un esprit de nationalité canadienne, de donner aux populations de l'Amérique anglaise un caractère qui leur fût propre, une physionomie et un rôle distincts, vient de suspendre sa publication après plusieurs années d'existence, par suite de circonstances que nous ne nous expliquons pas bien encore, mais dont la principale est, paraît-il, la crise qui sévit dans

presque le monde entier, et le peu de goût des habitants d'Ontario pour les journaux hebdomadaires. Cette nouvelle a causé une impression pénible parmi les nombreux abonnés de la *Nation* à Montréal et à Québec ; elle était d'abord absolument inattendue, et pour beaucoup de personnes elle reste encore inexplicable, malgré toutes les raisons qu'en donne la *Nation* dans son article d'adieu que nous reproduisons ci-dessous.

Certainement, un pareil journal, qui était bien plutôt une revue dans toute l'acception du mot, méritait l'appui de tous les hommes éclairés, de quelque province qu'ils fussent, et ceux que nous avons eu l'occasion de voir nous ont unanimement manifesté le désir de faire tout en leur pouvoir pour en rétablir la publication. Nous ne ferons aucun commentaire sur l'article de la *Nation* par lequel elle annonce qu'elle va cesser de paraître ; il est assez explicite par lui-même, et nous le livrons en entier aux lecteurs du *Réveil* pour les édifier et les mettre en garde contre de semblables surprises du sort à notre endroit.

Règle générale, de bonnes conditions financières sont, pour le journaliste, la meilleure garantie qu'il pourra remplir sa mission dans le public. Mais il y a des circonstances dans lesquelles il est rationnel de fonder un journal pour d'autres objets que des fins commerciales. La crise qu'a traversée le Canada, à l'avènement de la confédération, offrait une de ces circonstances. Cette mesure n'était autre chose qu'un éloquent appel à notre patriotisme, une révélation soudaine de notre puissance d'énergie et de nos ressources, et, comme résultat, le réveil du sentiment de la nationalité dans tous les cœurs canadiens. Les hommes publics qui ont conçu et exécuté le projet de confédération avaient dû prévoir ce résultat ; ne pas admettre cela reviendrait à dire qu'ils n'avaient pas la prévoyance des hommes politiques les plus ordinaires.

L'un des principaux objets des fondateurs du journal LA NATION était d'honorer et de cultiver ce sentiment de la nationalité par tous les moyens convenables et légitimes. On ne crée pas des sentiments artificiels ou, si la chose arrive, ces sentiments sont faibles et de courte durée. Mais quand un sentiment naît des circonstances, il est sain, utile en lui-même et il est aisé de faciliter son développement. Ce ne sont pas des anglais qui nieront la vigueur et les avantages du sentiment de la nationalité. Que serait aujourd'hui l'Angleterre si, dans les cœurs de ses enfants, le sentiment de la nationalité n'eût pas été plus fort que chez les habitants d'une simple colonie ; si l'appel au nom d'Anglais n'eût pas produit plus d'effet que le nom Canadien jusqu'à présent pour éveiller, dans les cœurs, des sentiments de généreux orgueil, d'énergie et de dévouement ; si les hommes d'état anglais n'avaient pas attendu de leur pays les plus hautes récompenses dues au patriotisme et le prix si envié de la renommée ; si la qualification d'anglais appliquée à un homme ou à une production eût été un indice d'infériorité plutôt qu'un titre à l'estime des patriotes ? Un observateur français, renommé pour sa perspicacité, a dit qu'une des causes de la grandeur de l'Angleterre c'est que chaque citoyen anglais se dit à lui-même, au moins trois fois par jour : " Je suis anglais ! " Cette plaisanterie cache un sens profond. Grâce à un vif sentiment de la nationalité, des états bien inférieurs à l'Angleterre en population et en influence, tels, par exemple, que la Hollande, les républiques de Florence et de Venise, — ont mérité une place élevée dans l'histoire. Le Canada se partage le continent de l'Amérique du Nord avec des rivaux chez lesquels le sentiment de la nationalité, bien qu'il se manifeste parfois sous des formes exagérées, a puissamment contribué à développer une prospérité extraordinaire, l'esprit d'entreprise, l'énergie dans le malheur, l'aisance à supporter les impôts, un succès constant dans leurs efforts pour attirer chez eux la partie la plus active et la plus aventureuse de la population européenne, et cette libéralité princière qu'ils mettent à doter leurs institutions publiques. Ce sentiment, source de vie en quelque sorte dans d'autres sociétés, ne saurait être sans valeur dans la nôtre, et l'avènement de la confédération semblait offrir une occasion éminemment favorable de cultiver ce sentiment de la nationalité. Pour atteindre cet excellent objet, nous n'avons jamais songé à employer que des moyens légitimes et convenables et nous ne perdrons pas notre temps à réfuter des calomnies que leurs auteurs eux-mêmes n'ont jamais crues. Un progrès que nous avons surtout voulu favoriser, c'est le développement de la littérature et des beaux arts dans le pays.

Un autre élément essentiel du progrès d'un pays, c'est l'encouragement donné à l'industrie nationale. Notre journal a toujours réclamé un tarif que nous appellerons "national," c'est-à-dire adapté aux besoins particuliers de nos diverses industries, de même que le tarif de l'Angleterre est adapté aux industries que l'on y exploite. La mère-patrie ayant formellement accordé aux colonies l'autonomie fiscale, — essai tenté d'abord en Australie, — personne ne pouvait plus voir, dans les opinions que nous avons essayé de propager à cet égard, un sentiment d'hostilité contre la politique générale de l'empire; d'autre part, la dépression dont souffrent toutes nos manufactures donnait à la question une importance vitale. Les deux partis ont maintenant adopté le principe d'un tarif national et la désignation que nous avons mise, dans ces colonnes, en tête des articles sur le tarif; ce résultat fût-il le seul qu'aient produit nos labours que la publication de notre journal n'aurait pas été inutile.

Le gouvernement de parti est-il la meilleure forme de gouvernement, et un parti peut-il devenir la base permanente d'institutions nationales? Ce sont là des questions sur lesquelles les opinions sont divisées. Mais tout le monde admet que l'esprit de parti peut conduire à des excès et que ces excès sont ruineux pour la chose publique. Parmi tant de journaux dévoués au service des partis, il y avait place pour une publication dévouée au service du pays pour un journal qui essaierait, dans les limites de son influence, d'adoucir la violence des luttes de parti, de dégager les faits de toutes fausses représentations, de protéger la réputation des hommes publics assailli par la calomnie des partisans, de décerner de justes éloges à ceux qui agissent non plus dans l'intérêt d'un parti, mais dans celui de toute la nation. L'influence des partis n'est pas la seule qui fait négliger les obligations du citoyen, dans une société, comme la nôtre, nouvellement formée et qui manque encore de cohésion. Les influences de provinces, de races, de sectes, et même de sociétés secrètes, se trouvent trop souvent en conflit avec les vrais intérêts de la nation. Notre journal a toujours combattu ces influences de sections et s'est efforcé de bien persuader aux citoyens du Canada qu'ils doivent, avant tout, allégeance à la nation.

Parfois nous avons dû rompre des lances en faveur de la liberté de la presse. Certaines gens semblent avoir à tâche de monopoliser l'opinion publique, à l'instar du spéculateur de Chicago, par exemple, qui cherche à monopoliser le commerce du grain et du lard; spéculateurs commerciaux et spéculateurs politiques travaillent certainement ainsi pour leurs intérêts; mais pour le pays, ces spéculations ne sont autre chose que l'exercice d'une ignominieuse et dégradante tyrannie. L'attitude indépendante du journal LA NATION lui a naturellement valu les attaques de ces messieurs, attaqués empreintes d'une méchanceté qui dénotait combien ils redoutent tout péril pour leur monopole, attaques lancées au mépris de toutes les obligations et courtoisies du journalisme. On a même persisté à diffamer un de nos collaborateurs afin de le faire se retirer et de priver ainsi notre journal de sa collaboration. Le résultat de ces attaques ne pouvait être douteux: le journal assailli s'en est bien trouvé, et l'aspirant-despote, loin de pouvoir imposer son joug au public, a vu celui-ci le secouer et bientôt le briser. Depuis quelques années, la presse canadienne est beaucoup plus indépendante; elle y a gagné d'autant en utilité et en influence. L'existence d'un journal indépendant à Toronto, bien que ce journal ne fût qu'hebdomadaire, a eu sa part d'influence, nous prenons la liberté de le dire, dans cette émancipation.

Nous pouvons dire aussi que nous nous sommes toujours adressé à cette partie intelligente du public qui rejette tout appel aux passions aveugles, aux sordides intérêts, et veut des principes bien expliqués, bien raisonnés. Nous croyons enfin avoir toujours respecté les convictions honnêtes, si différentes qu'elles fussent des nôtres.

Mais, pour le moment, l'œuvre de LA NATION est terminée. Au Canada, il est encore extrêmement difficile de maintenir une publication littéraire de premier ordre, lors même que l'on ne cherche aucunement à en tirer des profits. Le cercle d'action est trop limité, et le nombre des abonnés est encore moindre que le nombre des lecteurs, surtout en ces temps de crise commerciale où chacun retranche strictement de son budget personnel tout ce qui n'est pas de première nécessité. Les bons écrits se paient cher, et l'on se lasse à la fin de traiter gratuitement des questions d'intérêt public.

Nous croyons néanmoins que le germe du sentiment de la nationalité, germe que nous avons contribué à semer, a pris racine, non pas dans l'esprit des vieux politiques irrévocablement liés à l'ancienne et étroite routine de parti, mais chez la génération destinée à bientôt recueillir le pouvoir. Satisfait de ces résultats, nous suspendons, pour le moment, la publication de notre journal. Si des circonstances favorables venaient à se présenter, LA NATION reparaîtrait sous une forme ou sous une autre.

## Inauguration du chemin de fer de Montreal a St. Jerome

Lundi dernier a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Montréal à St. Jérôme. Un temps superbe favorisait cette démonstration qui a très-bien réussi; deux cents personnes y prenaient part. Vers trois heures, les visiteurs s'asseyèrent à un banquet servi dans le nouveau moulin de M. Laviolette, à St. Jérôme. M. Isidore Durocher, de l'hôtel Richelieu, avait été chargé de préparer ce banquet, et tous les convives n'ont que les plus grands éloges à lui faire: mets bien préparés, service admirablement fait, rien ne manquait pour assurer le succès de la réunion. La corporation de St. Jérôme s'était chargée de fournir les vins et elle a fait princièrement les choses. Aussi soit l'émotion qui s'empare invinciblement de l'homme au moment où il voit couronnée de succès une entreprise difficile à laquelle il a longtemps consacré ses journées et ses veilles, soit l'effet naturel des bons vins achetés à l'agence de la maison Quetton St. George, les discours prononcés en cette circonstance contiennent des fleurs de rhétorique de variétés nouvelles et charmantes, et le *Réveil* se reprocherait de ne pas faire respirer à ses lecteurs, le parfum de quelques-uns de ces bouquets.

Nous citons d'après le rapport des journaux:

En proposant la santé de la Reine, M. le Curé Labelle fait un pompeux éloge de l'Angleterre, "cette reine redoutée des nations dont la renommée et la puissance s'étendent de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud."

"Des milliers et des milliers de vaisseaux reposent tranquillement dans ses ports. Des milliers et des milliers de vaisseaux se dirigent vers elle chargés des trésors de mondes inconnus et des dépouilles de cent peuples divers soumis à sa fière domination."

Quels sont ces captifs pliant sous les chaînes?

Quels sont ces peuples vaincus et dépouillés?

Nous croyions, pour le moment, l'Angleterre en paix avec toutes les nations. Mais l'on sait mieux à St. Jérôme:

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Dans le même discours, une définition très-nouvelle du télégraphe électrique: "Ce prodige de la science humaine qui force le tonnerre de se charger de nos pensées." Nous qui croyions que le tonnerre et les fils télégraphiques ne s'accordaient pas très-bien d'ordinaire. Comme on est arriéré au *Réveil*!

L'Hon. M. de Boucherville n'oublie pas, dans les délices d'un somptueux banquet, que l'Assemblée Législative va bientôt se réunir pour discuter les actes de son administration. Il amadou nos représentants; il ne flatte pas, il encense; tous les discoureurs de l'Assemblée Législative sont des Cicéron ou des Mirabeau:

"Parler de l'Assemblée Législative, c'est parler du laboratoire où se corrigent, s'épurent, se confectionnent toutes nos lois d'un caractère local.

"C'est là où le combat s'engage, où la lutte est vive. C'est là qu'il faut avoir le courage du valeureux soldat, la haute prévision du plus habile général. Que de coups l'on donne et l'on reçoit! Si l'on n'y voit pas des morts et des mourants, ce n'est pas la faute des combattants.

"C'est sur ce théâtre, à la face du pays, que l'éloquence déploie ses brillantes ressources et tous les secrets de son art."

L'Hon. M. Chapleau fait un début sonore, on ne le niera pas:

"Je voudrais avoir la voix puissante et solennelle du canon que vous venez d'entendre pour exprimer ce que je ressens dans cette occasion."

Néanmoins, vers la fin du discours de l'Hon. Monsieur, le bruit du canon se perd dans un écho lointain et la pensée s'enveloppe d'un doux mystère :

"C'est une *des dernières fois*, peut-être, que je vous adresse la parole, comme votre député, mais je resterai toujours votre ami, toujours joyeux de voir les entreprises de mes *successeurs* se réaliser."

Autre phrase mystérieuse dans le discours de l'Hon. M. de Boucherville :

"En terminant, je dois déclarer que je serais heureux si en me retirant de la vie politique, je voyais la grande ligne du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental complètement achevée, et je n'épargnerai aucun effort pour l'accomplissement de cet heureux événement."

M. T. White, de la *Gazette*, et M. Ad. Ouimet, du *Franc-Parleur*, ont répondu à la santé de la presse. Les journaux ne donnent pas leurs discours, probablement parcequ'ils étaient moins fleuris que ceux dont nous publions les extraits qui précèdent.

Le président, M. le Curé Labelle, a proposé, en termes dignes, la santé des dames, proposition à laquelle, suivant les journaux, quelqu'un a fait "une réponse très-spirituelle." Mais ce quelqu'un et sa réponse ne sont pas mentionnés dans les journaux.

Nous n'avons pu assister à la fête, mais nous voyons bien, par les comptes-rendus, que le vieux système se perpétue : profiter de toutes les circonstances pour faire étalage de "bons principes" et de protestations religieuses, ce qui, l'on en conviendra, est presque toujours déplacé. Nous sommes heureux, néanmoins, que cette démonstration ait réussi. Le chemin de fer de St. Jérôme est d'une importance énorme pour le commerce de Montréal avec les districts du Nord, et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est qu'il se prolonge et se complète le plus tôt possible, dût l'inauguration de chaque chaînon de quinze milles donner lieu à une pluie de fleurs de rhétorique comme celles que nous venons de cueillir pour les présenter à nos lecteurs.

### LE TRAITE INDIEN AVEC SPOTTED TAIL

Les Indiens avec lesquels les commissaires du gouvernement viennent de signer un traité de paix sont des Sioux qui autrefois occupaient un territoire sur la rivière qui porte leur nom et qui se jette dans le Missouri entre le Nebraska et l'Iowa, à 100 mille au nord d'Omaha. Ils avaient été successivement refoulés dans l'Ouest et avaient fini par s'établir dans le voisinage des Collines Noires qu'ils regardaient comme leur appartenant à une époque où aucun pionnier n'avait encore pénétré dans cette région. Aujourd'hui encore le pays est vierge, mais à défaut de pionniers ou de colons, il y a eu les chasseurs et les coureurs de mines qui ont remonté le Missouri, sous la protection plus ou moins voisine du fort Randall, du fort Pierce, du fort George, du fort Lookout. Ce dernier fort est sur la rivière White, un des affluents du Missouri. C'est par la rivière White, qui vient des Bad Lands ou terres arides, que les aventuriers se sont avancés vers les Collines Noires sous la protection du fort Laramie. Une fois là, ils ont exploré les Collines et le bruit s'est bientôt répandu qu'ils y avaient découvert des mines d'or d'une richesse extraordinaire.

Est-ce vrai ? c'est ce qu'on ignore encore ; mais le bruit suffisait pour attirer de ce côté nombre d'aventuriers, dont l'audace jeta l'arme parmi les tribus

Sioux, qui prétendaient à la propriété comme à la jouissance exclusive des Collines Noires. De là les conflits sanglants dont les récits ont occupé si souvent, depuis deux années, nos colonnes télégraphiques. Le gouvernement voulut, tout d'abord, interdire aux aventuriers l'accès des Collines Noires, pour ne pas se mettre sur les bras une guerre avec les plus puissantes tribus du Nord-Ouest. Il fit annoncer que les troupes des Etats-Unis ne suffiraient pas à donner protection et ne l'essayeraient même pas, et que si, malgré cet avertissement, les mineurs persistaient dans leurs recherches, ils le feraient à leurs risques et périls. Cet avertissement ne les arrêta pas et les conflits dont nous parlons donnèrent lieu à tant de massacres que le gouvernement se crut obligé de renoncer à son interdiction dans l'intérêt des peaux rouges et des peaux blanches.

Les troupes s'avancèrent donc vers ces Collines, en refoulant les Indiens devant elles. On put faire courir des bateaux à vapeur sur les eaux de la rivière Cheyenne, affluent du Missouri, qui, de ses deux fourches, arrose au Nord et au Sud, les pieds des Collines Noires, et l'invasion devint générale. Les Sioux gagnèrent le Nord-Ouest et s'établirent passagèrement sur le petit Missouri ; puis sur les bords de la rivière Powder, de la rivière Tongue, de la rivière Big Horn, autant d'affluents de la rivière Yellow Stone, qui se jette elle-même dans le Missouri au fort Union, à 800 milles de St.-Louis. C'est sur la lisière d'un de ces petits cours d'eau, entre le Big Horn et le Little Horn qu'a eu lieu le massacre de Custer et de ses hommes. Furieux d'avoir perdu des Collines Noires, grand pays de chasse pour eux, les Indiens s'étaient réunis, épiant la marche des troupes fédérales et prêts à se jeter sur elles à la première occasion favorable.

Les Sioux n'ont pas regagné les Collines Noires, car il est dans la destinée des Indiens de ne jamais pouvoir rentrer en possession de ce qu'ils perdent. Leurs victoires sont toujours le prélude de leur fuite ou de leur extermination. Sitting Bull et ses compagnons n'ont pas été exterminés, mais ils ont reculé et loin de revenir dans la région pour la jouissance de laquelle ils avaient combattu, ils ont jugé prudent de s'éloigner au plus vite et d'abandonner une contrée beaucoup plus vaste que la première. Ils n'ont même pu échapper aux reprécailles qu'on voulait leur faire subir qu'en traversant la rivière Yellow Stone tout d'abord, et ensuite le Missouri entre le fort Union et le fort Benton près des conflus des possessions britanniques. Ainsi la victoire qu'ils ont remportée sur Custer leur a été plus nuisible que profitable. Mieux eût valu cent fois pour eux abandonner pacifiquement les Collines Noires et demander une compensation au gouvernement fédéral qui n'aurait pu déceimment la refuser.

C'est ce qui a été compris par ceux qui étaient restés près des agences. Spotted Tail, se résignant au rôle du plus faible, vient de signer un traité dont nous ne connaissons pas encore les clauses, mais qui stipule inévitablement le transfert de ces Indiens dans une autre contrée. Red Cloud, Red Dog et d'autres chefs ont adhéré, en sorte que nous devons regarder la guerre comme terminée. Les tribus même qui ont suivi jusque ici la fortune de Sitting Bull se sépareront de lui par détachements successifs et reviendront partager le bien être comparatif des compagnons de Spotted Tail sous un climat moins rude et plus abondant en gibier et en ressources de toute espèce.

## CAUSERIE PARISIENNE

L'année 1876 continue à exécuter des cascades atmosphériques qui lui assureront une place d'honneur dans l'antipathie des populations.

*Cascades* est doublement le mot, puisque nous recevons régulièrement chaque jour un certain nombre de douches aussi gratuites qu'obligatoires, versées avec une prodigalité déplorable par les nuages en goguette.

Mais les averses ont beau faire, la routine des plaisirs va son petit bonhomme de chemin.

Les courses du bois de Boulogne et la fête de Saint-Cloud conviennent simultanément leur public aux réjouissances annuelles de l'automne.

A Saint-Cloud la foule ne manque jamais.

Le saltimbanque est une des passions du Parisien. Il stationnerait des heures entières pour contempler des tréteaux sur lesquels s'ébattent trois ou quatre diables couverts d'oripeaux déguenillés. J'avoue du reste que le saltimbanque d'autrefois, le véritable, celui qui bohémisait sincèrement, était fait pour inspirer une curieuse sympathie. Ce nomade social qui vivait en dehors de l'uniformité banale, cet insouciant qui gagnait son pain au hasard du hasard, ce fantaisiste qui portait toute sa fortune dans sa maison ambulante remorquée par un cheval étique, ce type qui s'était conservé intact à travers toutes les évolutions et révolutions de notre pays méritait qu'on s'intéressât à sa capricieuse fortune.

Mais, de nos jours, on a changé tout cela.

Le saltimbanque est mort et je ne comprends plus du tout la passion parisienne.

Que voyons-nous à cette fête de Saint-Cloud, qui se survit par habitude ?

De prétentieuses baraques, montées au capital social de plusieurs milliers de francs par des spéculateurs forains. On y joue des pièces *pour de bon*. C'est bête et solennel.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les badauds se laissent rançonner audacieusement par ces bouibouis ambitieux. Le prix des places y a suivi une progression arrogante contre laquelle personne n'a protesté.

Vous payez, dans certains de ces théâtres dérisoires, aussi cher que s'il s'agissait d'assister à une représentation d'une scène confortable et sérieuse.

La parodie va jusqu'à arborer des affiches sur lesquelles l'amour-propre des cabotins s'étale tout comme à la porte de la Comédie-Française peut s'étaler le légitime orgueil d'une célébrité artistique.

C'est ainsi que j'ai vu l'autre jour, à Versailles, cette mention surprenante :

*Le rôle de Buridan*

*sera joué par M. CHARLES, qui l'a créé.*

Voyez-vous ce M. Charles l'illustre, ce M. Charles l'immortel, qui se trouve avoir créé la *Tour de Nesle* !

Voyez-vous cette célébrité qui éprouve le besoin d'être imprimée en vedette ! M. Charles !!

Hélas ! voilà bien un des traits du caractère national. Vous ne pouvez pas réunir deux Français sans que l'un des deux cherche le moyen de prendre le pas sur l'autre. Et vive l'égalité !

La fête de Saint-Cloud a l'honneur de posséder une autre illustration, c'est Markowski le Grand, Markowski que ses malheurs ont rendu Polonais ! Markowski, l'incomparable directeur du *Bal des Canotiers*.

Samedi soir, à la sortie du Cirque des Champs-

Elysées, un aboyeur distribuait des prospectus de ce bal mémorable en criant :

— C'est pour demain. Toute la belle société s'est donné rendez-vous chez Markowski. Markowski n'a jamais fait four à Saint-Cloud.

Cet appel à la belle société aura-t-il été entendu ? Je le souhaite dans l'intérêt de Markowski, dont l'existence est bien la plus bizarre odyssee du monde.

Vous figurez-vous quelle torture ce doit être que d'être entrepreneur de joies publiques quand on est en proie à de perpétuelles infortunes privées ?

Tel est le cas de Markowski. La noire faillite a fondu sur lui. Mais elle n'a pu le faire renoncer à ses entrechats.

Car Markowski opère lui-même. Il n'est pas seulement directeur de son bal. Il y danse un pas varié.

Quelle tempête sous ce crâne ! En avant deux... Et il pense à sa prochaine échéance ! Balancez vos dames... Et il songe aux papiers timbrés de l'avenir !

Il faut être un stoïque pour polker ainsi sur les protêts.

*Le Bal des canotiers* n'est pas complètement dépourvu de pittoresque.

C'est là que s'est réfugiée une tradition jadis en honneur à Paris.

Tous les ans, à la fête du 15 août, il était de mode que les gommeux et les demi-mondaines se donnassent le plaisir d'un carnaval.

Les femmes se travestissaient en grisettes et coiffaient le bonnet ; les hommes endossaient un costume d'atelier et l'on s'en allait se livrer ainsi à de joyeuses farandoles sous la tente du bal Morel.

Le bal Morel n'étant plus et la fête du quinze août étant abolie, c'est chez Markowski qu'on rencontre encore quelques célébrités du demi-monde faisant l'école buissonnière.

Mais cela suffit-il pour conserver à l'antique fête de Saint-Cloud son prestige sans rival ?

Il y a toujours affluence, il n'y a plus entrain.

Une chose surtout manque au programme. C'est l'ancien coucou, le coucou consacré, le coucou des auteurs.

Grâce à lui, la fête commençait à la place de la Concorde même. On n'était pas parti que déjà la familiarité était établie entre les voyageurs de la même fournée.

Les derniers venus, montés *en lapin*, fraternisaient avec le cocher, en échangeant des prises de tabac. A l'intérieur, on entamait en chœur un gai refrain.

Et en avant !

On était empilé comme des harengs ; mais raison de plus pour fraterniser.

Une fraternité sans limite ! Une fraternité qui allait jusqu'à se dire en chemin :

— Pardon, voisin, vous paraissez fatigué. Si vous voulez, nous allons nous relayer. Je vais prendre un moment sur mes genoux votre femme, qui est plus lourde, et vous prendrez la mienne.

— Comment donc, avec plaisir, nous *rechangerons* au Point-du-Jour.

La tapissière, qui a remplacé le coucou, n'a plus en chemin de fer, les épanchements que l'on avait en diligence.

Voyez plutôt ! On roule trente-six heures dans le même waggon avec d'autres voyageurs sans leur adresser un mot.

En diligence, au premier relais, tout le monde se

connaissait. A la table d'hôte des hôtels c'était un feu roulant de joyeux propos.

Aux buffets des chemins de fer on entendrait voler une mouche...

Est-ce un progrès? Ne faut-il pas regretter un peu ce bon vieux temps où l'on avait en toutes choses moins de prétentions et plus de cordialité?

Plusieurs de nos confrères ont raconté un mot attribué à un Wagnerolâtre.

C'était à l'issue des représentations de la fameuse tétralogie.

—Délicieuse rêverie que cette admirable page, dit le Wagnerolâtre qui répond, à ce qu'il paraît, au nom de Reubsaet. C'est de l'opium.

La confession était naïve.

Mais il y a sur Wagner un autre mot beaucoup plus spirituel.

Auteur: Aimé Maillart, le regretté auteur des *Dragons de Villars*.

Maillart avait assisté, à Bruxelles, à une représentation du *Vaisseau fantôme*, qui tomba du reste à plat. A la sortie, on demandait à Maillart son avis sur cette musique à la fois bruyante et ennuyeuse:

—Ce que je lui reproche, dit le compositeur avec cet air narquois qui lui était familier, c'est de vous donner l'envie de dormir en vous empêchant de la satisfaire.

A propos de musique, voici que Félicien David triomphe sur toute la ligne, à présent qu'il est mort.

Tous les théâtres lyriques se disputent l'honneur de reprendre ses œuvres:

*Lalla-Roukh* à l'Opéra-Comique;

*La Perte du Brésil* au Lyrique;

Peut-être même *Herculanum* à l'Opéra.

C'est ce que j'appellerai le renouveau de la mort.

Toujours vraie donc la réflexion mélancolique de Berlioz disant:

—On ne m'appréciera que lorsque je n'y serai plus... J'irai à la gloire en *corbillard-express*...

Une femme d'esprit que Mme de X.....

Son salon est un des derniers salons où l'on sache causer. Il se fait là, en un soir, des douzaines de nouvelles à la main charmantes, qui se perdent faute d'un récolteur.

La conversation était tombée, l'autre jour, dans l'intimité, sur un écrivain contemporain que je ne nommerai pas, mais que vous reconnaîtrez peut-être au signalement.

Le dit écrivain affecte de faire toujours parade d'une érudition indigeste et mal ordonnée qui n'aboutit qu'au fatras, son style étant aussi trouble que son savoir.

Impossible de s'y reconnaître dans ce pêle-mêle d'idées et de phrases.

—X.... dit la maîtresse de la maison, c'est un sac de nuit qui se prend pour une armoire...

PIERRE VÉRON.

## LES FAUTES DE LA POLITIQUE PRUSSIENNE

En 1871, la Prusse a exigé de la France la cession de l'Alsace-Lorraine; ces deux provinces n'ont pas été consultées, elles n'ont pu exprimer leurs vœux. La force seule les a démembrées de la France.

Cette annexion a été une grande faute, on en convient aujourd'hui. Le gouvernement prussien n'a pu, malgré ses efforts, gagner les sympathies des Alsaciens; il a devant lui tous les obstacles inhérents à une domination qui n'est pas acceptée.

D'autre part, le démembrement a fait au cœur de la nation française une blessure que le temps rend de plus en plus douloureuse.

Le gouvernement prussien sait parfaitement aujourd'hui que le rapprochement entre la France et l'Allemagne sera impossible tant que cette pomme de discorde n'aura pas disparu.

Qu'il eût été plus habile de n'imposer à la France aucune cession territoriale!

La contribution de guerre, quel qu'en eût été le chiffre, n'eût pas été un obstacle au rétablissement rapide des relations amicales entre les deux peuples; les rapports commerciaux, si nécessaires à la prospérité de l'Allemagne, se seraient promptement rétablis, et la crise commerciale et financière dont les Prussiens auront à souffrir de plus en plus, ne se serait jamais produite.

La perte de l'Alsace pèsera éternellement sur les relations diplomatiques. Le devoir de la France est de se recueillir, de s'isoler, pour ainsi dire, et de ne prendre aux affaires générales que la part strictement indispensable.

Tout homme d'Etat peut prévoir, dès ce moment, une guerre de premier ordre entre les deux empires du Nord.

Dans cette hypothèse, les dispositions de la France seront évidemment, pour le gouvernement de Berlin, une cause d'infériorité, et même constitueront un danger vis-à-vis de la Russie, parce que la prudence la plus vulgaire exigera qu'on laisse sur les frontières de France une armée d'observation qui affaiblira les forces dirigées sur l'ennemi.

Les danger serait assurément plus grand, supposé que le gouvernement de la République française jugeât que l'heure de la revanche eût sonné.

En ce cas, ce que la guerre de 1866 fut pour l'Autriche, vaincue parce qu'elle scinda ses forces pour les opposer à la Prusse et à l'Italie coalisées, la campagne dont il s'agit le serait pour la Prusse.

On ne conçoit pas que des hommes d'Etat, vraiment dignes de ce nom, n'aient point prévu un tel danger.

Si M. de Bismark s'élevait aux saines conceptions de la politique, il verrait que l'intérêt majeur de son pays exige la restitution de l'Alsace.

L'historien qui étudie les annales de la Prusse, y rencontre bon nombre de fautes politiques, qui ont exercé une influence désastreuse sur les temps qui ont suivi. Nous signalons quelques-unes de ces fautes.

En 1648, le traité de Westphalie remania la carte politique de l'Europe orientale. L'électeur de Brandebourg, qui ne portait pas encore la couronne royale, acquit la Poméranie ultérieure, le comté de Hohenslein, le territoire de Madgebourg, de Minden, de Kamin et d'Halberstadt.

La Poméranie, bornée par le Brandebourg au sud, et par la Baltique au nord, aurait dû appeler l'attention des négociateurs prussiens au congrès de Munster sur l'opportunité de l'acquisition de la Courlande. La politique prussienne n'y songea même pas; la spoliation des évêchés était à cette époque la préoccupation unique de l'Electeur.

L'incorporation de la Courlande à la Prusse au-

rait empêché les czars de prendre possession de cette terre allemande.

La maison Kettler s'éteignit en 1737. Onze ans auparavant, la diète de Courlande avait désigné Maurice de Saxe comme héritier de ce duché. Anne, impératrice de Russie, le fit donner à son favori Biren, malgré la résistance de la noblesse.

Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, laissa s'accomplir, sans protestation, un fait qui préparait manifestement l'annexion de la Courlande à l'empire moscovite. Les successeurs de Biren régnaient en Courlande à l'époque où s'accomplirent les deux premiers partages de la Pologne. Nous avons dit plus haut que la Courlande était un duché vassal du royaume polonais.

Dans ces deux partages, si iniques sous tous les rapports, la Prusse se laissa attribuer une partie de la grande Pologne, de la Poméranie et le district d'Ermland, c'est-à-dire des contrées peuplées de Polonais.

Le sens politique devait faire réclamer au contraire, les six cent mille Allemands qui peuplent la Courlande.

Ce fut là une grande faute, au point de vue politique et stratégique.

Cette faute fut aggravée, en 1795, par le troisième traité de partage, qui céda expressément la Courlande à la czarine.

Les trois provinces Baltiques forment la principale base de la puissance Russe dans le Nord. Ce sont trois épées suspendues sur l'Allemagne. L'affranchissement de ces provinces entre fatalement dans le programme prussien.

L'imprévoyance avec laquelle on a permis aux Russes de s'y consolider ne pourra être réparée que par une guerre capable d'abattre le colosse moscovite.

LOUIS GOURNAY.

## L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1876

[Correspondance particulière.]

Belfort, 16 septembre.

Le voyage du maréchal MacMahon à travers trois corps d'armée devait n'être qu'une revue militaire des travaux accomplis, et je me proposais, à ce sujet, d'entasser dans cette lettre une foule de détails techniques, telle qu'on aurait cru lire une page d'histoire de bataille avec les bataillons enfoncés, les batteries démontées, la cavalerie, l'infanterie... et tout ce qui s'ensuit. La politique en a décidé autrement, Je le regrette d'autant plus que le public aurait appris, je crois avec plaisir, en détail ce que je vais résumer d'ensemble—d'après mes propres impressions et aussi d'après le jugement des spécialistes expérimentés qui m'ont servi de guides.

Notre infanterie d'abord—je commence par elle en sa qualité de reine des batailles—a fait d'immenses progrès; il n'y a pas à hésiter, pas à douter, elle est en mesure d'être mise, dès à présent, en face de n'importe quelle troupe. On a souvent cité, et avec justice, l'armée de Metz comme ayant montré ce que peut le patriotisme uni à la discipline; je ne crois pas m'illusionner en disant que nos petits fantassins sont aujourd'hui à la hauteur de leurs glorieux et malheureux ancêtres de Saint-Privat, de Borny et de Gravelotte. Ils ont le sentiment de la discipline, cela se voit par leur bonne tenue et leur obéissance sympathique. Ils ont le pa-

triotisme, cela se voit à la seule marque de dévouement qu'ils puissent montrer dans les manœuvres, c'est-à-dire à l'extrême bon vouloir de tous, à la patience avec laquelle chefs et soldats supportent les fatigues.

Étant donnée la grande quantité d'officiers d'artillerie qu'il a fallu presque improviser, lorsque le nombre de nos régiments a été plus que doublé, il était à craindre que cette arme ne fût pas encore à la hauteur de ce qu'on attendait d'elle; rien d'étonnant, je pense, et rien de blessant pour les excellents officiers qui la dirigent, si je dis qu'on n'espérait pas encore cette année trouver notre artillerie en état de supporter la comparaison avec celle d'autres nations, qui n'aurait pas eu à se reconstituer en aussi peu de temps qu'elle. C'est donc une surprise fort agréable de pouvoir dire maintenant, malgré la rapidité de la réorganisation, et grâce à un labeur des plus acharnés et des plus incessants:  *votre corps d'artillerie existe.*

Son matériel tout neuf et construit d'après les modèles les plus récents et les plus perfectionnés, n'a pas de supérieur en Europe,—et le personnel est digne en tous points de la confiance que le pays a placée en lui. J'ai vingt pages de notes didactiques prises dans les trois corps d'armée que nous venons de visiter; mais je crois inutile d'entrer dans de tels détails spéciaux; j'aime mieux résumer en ces termes: "Qu'on ne se laisse pas encore aller au *dolce far niente* d'autrefois, qu'on travaille comme on a travaillé jusqu'à ce jour, et l'an prochain, sans chercher querelle à personne, nous pourrons nous sentir au moins les maîtres chez nous. Le sentiment de sa force est le plus grand symptôme de paix pour un peuple; on n'est inquiet que lorsqu'on se sent faible. Dans un an, nous serons tranquilles.

Il me reste à parler de la cavalerie, et ici j'aurai des éloges sans restriction pour une partie des manœuvres, celles qui ont trait aux reconnaissances, aux pointes audacieuses en avant, en un mot à tout ce qui laisse quelque chose à l'initiative des chefs inférieurs et des soldats. A côté de cela, il semble qu'on n'est pas encore arrivé au même degré de perfection en ce qui touche les manœuvres d'ensemble. Cela peut tenir à une cause principale. Il faut de longs mois pour former de bons cavaliers, et les réservistes ont eu à peine le temps d'acquérir un peu d'assiette et d'être mis au courant de la théorie nouvelle. Peut-être aussi manque-t-on de champs de manœuvres en France; la terre coûte cher chez nous, la propriété y est très divisée, et les cultivateurs font venir du blé et des légumes dans tous les coins; il n'y a pas, dans chaque région, comme dans la vieille Prusse surtout, des plaines immenses et arides où il pousse des soldats tout le long de l'année.

En somme, notre cavalerie est, à l'heure actuelle, excellente pour le service d'éclaireurs, pour masquer les mouvements des masses à l'aide d'un rideau très-éloigné des troupes qu'il couvre, en un mot pour le devoir qui lui incombe dans la guerre moderne.

## LA POPULATION DE LA FRANCE

L'émotion excitée par la lettre de M. Léonce de Lavergne a déterminé le gouvernement à publier dans le *Journal officiel* un tableau résumant le mouvement de la population de la France en 1874. Nous félicitons l'administration de cet empressement à satisfaire la légitime curiosité du public; nous l'engageons à faire un peu plus encore et à publier le plus prompte-

ment possible le tableau du mouvement de la population en 1875. Rien ne serait plus aisé, puisque nous sommes à la fin de 1876. Les éléments du travail statistique pour l'année 1875 doivent être faciles à réunir, car les préfets, dans les rapports présentés aux conseils généraux, ont déjà donné les chiffres des naissances et des décès qui se sont produits dans leurs départements pendant le dernier exercice.

Le tableau du mouvement de la population pendant l'année 1874 est assez satisfaisant; il est cependant moins rassurant quand on l'examine avec attention que lorsqu'on le parcourt à la hâte. L'esprit d'analyse y découvre des symptômes qui ne sont pas de nature à dissiper complètement les alarmes des hommes de cœur que touche l'avenir de notre patrie. On n'a pas oublié qu'en 1872 l'excédant des naissances sur les décès avait été de 172,936, et qu'en 1873 cet excédant n'était plus que de 101,776: c'était la diminution considérable de cet excédant qui avait excité les inquiétudes de M. de Lavergne et les nôtres.

En 1874, l'excédant des naissances sur les décès est devenu plus considérable: il s'est élevé à 171,943, ce qui est à peu près le même chiffre qu'en 1872. Plusieurs personnes se sentent pleinement rassurées par cet accroissement modique de la population française. En Allemagne, il est vrai, le chiffre des naissances excède de chaque année d'environ 450,000 celui des décès. Dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, l'excédant des naissances sur les décès a été, en 1875, de 385,000; mais nous autres Français nous nous accommoderions d'un taux d'accroissement beaucoup moins rapide.

Ce qui fait que le tableau du mouvement de la population en 1874, quoique relativement satisfaisant, ne nous rassure pas complètement, c'est que le léger accroissement de la population française pendant cet exercice vient beaucoup moins de l'augmentation du nombre des naissances que de la diminution considérable du nombre des décès. Depuis vingt-quatre ans on n'avait vu qu'une seule fois en France un nombre de décès aussi minime qu'en 1874: cette exception était l'année 1860. Maintenant, si l'on nous demande pourquoi nous sommes moins rassuré par la diminution des décès que nous le serions par l'augmentation des naissances, nous répondrons que la diminution des décès tient à des causes en grande partie accidentelles, et que, par conséquent, ce phénomène est loin de présenter un caractère de permanence qui nous permette de compter sur une augmentation de la population française à l'avenir.

En 1874, les naissances ont atteint le chiffre de 953,652; c'est seulement 7,288 de plus qu'en 1873, et c'est 12,000 de moins qu'en 1872. Ce chiffre de naissances est très modique. Il n'y a point de progrès sous ce rapport: les habitudes de faible fécondité persistent dans notre population. Toutes les années de la période de 1858 à 1868 inclusivement ont présenté un chiffre absolu de naissances plus considérable que celui de 1874. Pendant toute cette période, le chiffre des naissances oscillait aux environs de 1 million par année; dans sept exercices sur onze, le million fut même dépassé. Il est vrai que nous avons alors l'Alsace-Lorraine; mais, même en tenant compte de la perte de cette province, on constate que le chiffre des naissances n'est pas, en 1874, plus élevé qu'il ne l'a été en moyenne dans la période de 1858 à 1868.

Si nous poussons plus loin l'examen rétrospectif, nous voyons que dans chacune des années de la période 1821-31, sans une seule exception, le chiffre absolu

des naissances a été plus considérable qu'en 1874; cependant la population de la France était alors notablement plus faible qu'aujourd'hui: elle varia, pendant cette période, de 30 à 32 millions, au lieu qu'elle est aujourd'hui de 36. De 1833 à 1846, inclusivement, le chiffre annuel des naissances fut aussi, sauf deux exceptions, supérieur à celui de 1874. Enfin, si l'on comptait toutes les années à partir de 1816 jusqu'en 1869 inclusivement, on n'en trouverait que treize où le chiffre des naissances n'ait pas dépassé celui de 1874.

Il ne faut donc pas se tromper sur la signification du léger accroissement de la population française en 1874; cet accroissement ne vient pas d'un développement de fécondité en France. Sous ce rapport, les vieilles habitudes de continence ou de prudence persistent, peut-être même s'aggravent. L'excédant des naissances sur les décès provient presque uniquement de la diminution considérable du chiffre des décès.

Le nombre des décès n'a été en 1874 que de 781,709; en 1873, il s'était élevé à 844,588; en 1872, à 793,064. On sait combien il avait été énorme en 1871 et 1870: 1,271,010 pour la première de ces années, et 1,046,909 pour la seconde. De 1861 à 1869, années de paix cependant et de prospérité, le chiffre annuel des décès varia de 812,000 au minimum, à 922,000 au maximum, dépassant en moyenne de près de 100,000 le chiffre des décès de 1874. Il est vrai que de 1861 à 1869 nous avions l'Alsace-Lorraine; mais, même en tenant compte de la perte de cette province, la moyenne des décès pendant la période 1861 à 1869 reste supérieure d'environ 500,000 au chiffre des décès de 1874.

Ainsi l'année 1874 s'est signalée, non pas par une notable augmentation des naissances, mais par une exceptionnelle et presque inouïe diminution des décès. Voilà certes un heureux phénomène; si l'on pouvait raisonnablement espérer qu'il se représentera pendant les années suivantes, on ne saurait trop se féliciter: la vie moyenne s'allongerait; le nombre des hommes dans la force de l'âge et dans la maturité intellectuelle deviendrait de plus en plus considérable parmi notre population; nous aurions moins de non-valeurs, moins d'existences à la charge d'autrui; la production par tête serait plus considérable, puisque, pour un nombre donné d'êtres humains, il y en aurait une plus forte proportion en état de travailler.

Mais peut-on regarder cette considérable diminution des décès qui s'est produite en 1874 comme un phénomène normal, durable? Nous croyons qu'il y aurait beaucoup d'optimisme dans cette manière de voir. Nous admettons que les lois bienfaisantes qu'a votées l'Assemblée Nationale pour la surveillance des enfants en nourrice et pour la réduction du travail des enfants plus âgés doivent avoir une salutaire action. Nous pensons aussi que le bien-être qui se répand de plus en plus dans nos villes comme dans nos campagnes, que les progrès de l'instruction et la propagation des notions d'hygiène doivent aussi rendre la vie moyenne plus longue.—(Débats.)

## LES PRETENDANTS

D'après certains journaux, en vérité, on croirait que le voyage du président de la République n'a été entrepris que pour présenter aux populations M.M. les ducs de Nemours et d'Aumale que leur prestige ne suffit pas à présenter tout seuls.

M. le duc de Nemours accompagne M. le président de la République. Il est auprès de lui partout, en chemin de fer, à cheval, aux revues, à table : et on se demanderait à certains moments, d'après les reporters de ces journaux :—Est-ce le duc de Nemours ou le président de la République que les populations accueillent ? Mais les cris de : Vive la République ! qu'ils sont obligés de mentionner viennent affirmer que si elles pensent au duc de Nemours, ce n'est pas pour l'acclamer.

M. le duc d'Aumale reçoit le président de la République dans sa ville de Besançon. On parle de la beauté des chevaux de son état-major. Est-ce que c'est le duc d'Aumale qui les paie ? Puis il est convenu que, dans les cérémonies, le duc d'Aumale passe le premier, par "déférence rendue à sa naissance". On voit que le duc d'Aumale se rappelle qu'il est fils de roi et il a soin de le rappeler, et les autorités constituées, qui conservent avec grand soin les mœurs monarchiques sous la République, s'empressent d'accéder à ce désir et peut-être d'aller au devant. C'est ce qu'a fait l'archevêque de Besançon qui avait disposé un simple fauteuil pour le président de la République, et l'ancien fauteuil des rois de France pour le duc d'Aumale.

Il y a là quelque chose qui n'est pas grave, vu l'absence totale de popularité des princes d'Orléans dans le pays. Dans les salons, dans les états-majors, chez quelques magistrats et quelques fonctionnaires, ils peuvent trouver de chaudes sympathies qui, cependant, ne doivent pas aller jusqu'à l'enthousiasme : mais le symptôme que révèle cette situation n'en est pas moins significatif.

Que signifie ce voyage du duc de Nemours ? A quel titre, de quel droit était-il mêlé à l'état-major du maréchal de MacMahon ?

Le duc d'Aumale est à la tête d'un commandement militaire ; mais est-ce qu'il ne joue pas à Besançon le rôle de prétendant ? Cette préséance qu'on lui accorde et qu'il accepte n'en est-elle pas la preuve ? Est-ce qu'il est bon pour une République d'avoir à la tête d'un corps d'armée un homme qui ne peut avoir qu'un désir : s'emparer de cette République et l'esca-moter ?

Il faudrait savoir enfin, au juste, quelle est la situation des princes d'Orléans en France. Ne sont-ils que des particuliers ? Alors qu'ils restent particuliers. Sont-ils des prétendants ? Alors qu'on ne les laisse pas à la tête de commandements militaires.—(Bien Public.)

## VARIÉTÉS

Un hiver dans la péninsule de Tauride passait chez les Grecs pour ce que les saisons pouvaient offrir de plus froid, et les Romains furent du même avis jusqu'à la conquête de la Gaule et de la Germanie ; les tableaux que les voyageurs, les historiens, les poètes, faisaient des rigueurs d'un hiver scythie, remplissaient de terreur les fils de la brillante Hellade.

Mais quand les Romains eurent étendu leur domination sur la Gaule, la Germanie, et spécialement sur les pays d'Alpes tels que la Rhétie, la Norique, on cessa de citer les hivers de la Tauride, et déjà César et Tacite n'oubliaient pas de peindre sous de sombres couleurs la froide saison des contrées habitées aujourd'hui par les Français du nord et de l'est, et par les Allemands.

Quant à l'extrême opposé, celui de la chaleur, les Grecs et les Romains en souffraient quelquefois dans leurs propres pays. Une ville de Sicile, Catane, a une moyenne de 31 degrés centigrades au mois d'août... Et les guerres contre Carthage, en amenant les armées de Rome dans l'Afrique du Nord, firent connaître aux anciens une région où règnent pendant toute l'année des chaleurs qui, en Italie

et en Grèce, n'accablent que pendant une suite plus ou moins longue de semaines ou de mois.

Une connaissance exacte des extrêmes de la température était absolument impossible à cette époque ; une grande partie du monde était inconnue, et l'on n'avait pas découvert le thermomètre, sans lequel il n'y a pas d'observations sérieuses. Aujourd'hui nous sommes bien plus avancés, sans connaître encore absolument toute la terre et la distribution des températures à sa surface.

Le maximum de froid constaté jusqu'à ce jour, l'a été le 21 janvier, dans la Sibérie orientale, à Iakoutsk. Ce jour-là, un marchand russe, Severow, auquel la science doit quatorze années d'observations météorologiques, nota une température de moins cinquante-neuf degrés et demi.

Plus que cela, un médecin-major de l'armée russe affirmait avoir constaté, en Sibérie également, un froid de moins de 63 degrés.

Dans ce pays, le mercure reste souvent gelé pendant des mois, ce qui veut dire que le thermomètre reste constamment à moins quarante degrés ou plus : "Alors, dit Middendorf, le fameux voyageur sibérien, le mercure, devenu métal, se travaille au marteau comme le plomb, le fer devient du verre quand on s'en veut servir, le bois refuse de se laisser couper ; il semble que le feu lui-même gèle, car les gaz qui l'alimentent perdent de leur chaleur."

Dans l'hiver de 1819-1820, toujours en Sibérie, on ne pouvait sortir sans masque, sous peine de perdre le nez ou les oreilles.

Dans l'Amérique du Nord, sur le Smith-Sound, continuation septentrionale de la baie de Baffin, l'indomptable Kane observa plusieurs fois des températures de moins 50 à moins 56 degrés pendant le cours des deux hivernages qu'il passa dans cette affreuse contrée.

McClure, le navigateur qui eut la gloire de découvrir le passage du nord-ouest, vit un jour à la baie de Mercy le thermomètre descendre à 54 degrés au-dessous de zéro ; il constata que la température moyenne du mois de janvier 1853 fut de moins 42 degrés.

A Fort-Reliance, l'un des comptoirs de la Compagnie de la baie d'Hudson, on a relevé une fois moins 57 degrés.

On trouve pas de froid pareil en Europe. Depuis l'établissement des stations météorologiques, le thermomètre de la froide Saint-Petersbourg n'a pas encore marqué moins de 40.

Le froid le plus grand observé jusqu'à ce jour en Europe l'a été en Suède, à Enontékis, à 250 mètres au-dessus du niveau des mers ; c'était d'ailleurs un froid éminemment respectable : moins 48 degrés.

On n'a observé que deux fois à Vienne, en Autriche, un froid de moins de 33 degrés. Pour rencontrer sous les latitudes de l'Europe des températures aussi basses qu'à Iakoutsk et à Fort Reliance, il faudrait s'élever à 9,000 ou à 10,000 mètres d'altitude ; mais si nous franchissons l'Atlantique, la scène change, et sur la côte des Etats-Unis, des villes situées aux latitudes de Berlin et de Vienne supportent des froids tels qu'on n'en trouve en Europe qu'à l'extrémité septentrionale du golfe de Bothnie.

Passons aux extrêmes de chaleur : nous ne les rencontrerons pas près de l'équateur, comme on pourrait croire, mais dans le désert immense qui s'étend en arc de cercle, avec quelques interruptions, des îles du Cap-Vert à la Grande-Muraille de Chine.

Le nord et l'est du Sahara, le pied de l'Himalaya, la vallée du Gange sacré, les steppes sans fin de l'Afghanistan et de la Boukharie, ce sont là les "fours" de la terre.

A Massaoua, sur la côte occidentale de la mer Rouge, la moyenne du mois de juillet est de 37 degrés, le maximum observé a été de 52 degrés.

Dans l'Inde, la moyenne du mois de mai est de 37 °, 6 à Selhampore (altitude 366 mètres), de 37 °, 8 à Mynpurie, de 38 ° à Gorgaon, de 37 ° à Anebola et Allahabad.

En Afrique, Gérard Rohlfs, dans son voyage de Mourzouk à Kouka, a constaté à Schimmedrou (oasis de Kaouar) une température moyenne de 38 °, 2 pour le mois de mai, et un maximum de 53 degrés ; pendant vingt jours consécutifs, les maxima dépassèrent 50 degrés.

À Abou-Arich, en Arabie, on a noté 53 degrés ; à Suez, 52 ; à Assouan, en Egypte, 53 ; à Ghadamès, dans le Sahara, 53. Enfin, à Mourzouk, dans le Feszan, on a plusieurs fois relevé des températures de cinquante-six degrés.

Tout ceci mesuré à l'ombre. Rohlfs et d'autres voyageurs ont vu dans le Sahara des chaleurs de 60 à 70 degrés au soleil ; en même temps, le sable sur lequel ils marchaient était de 55 à 63 degrés.

Dans l'Afghanistan, on retrouve des chaleurs pareilles, sinon à l'ombre, au moins en plein soleil ; elles justifient le dicton des Af-

ghans : " Pourquoi as-tu créé l'enfer, Allah ? N'avais-tu pas déjà créé Ccazna ? " On peut bien se plaindre de la sorte, quand on a 55 degrés à l'ombre, 60 à 65 au soleil.

On n'a point encore relevé de chaleurs pareilles dans l'Amérique du Nord ou dans l'Amérique du Sud. En Australie, dans les plaines basses de la rivière Macquarie, on a reconnu 53 degrés à l'ombre.

En Europe, ni l'Espagne, ni l'Italie, ni la Grèce, n'ont fourni jusqu'à ce jour de chaleur supérieure à 45 degrés. Et l'on dit que l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud n'ont pas à leur avoir de plus grande chaleur que 32 degrés, au Texas et dans la vallée d'Upar, en Colombie.

Ainsi, les extrêmes observés sont séparés par 116 degrés, ou par 125-130 en adoptant comme maximum la température en plein soleil ; c'est 25 à 30 degrés de plus que l'échelle de la glace fondante à l'eau bouillante. Eh bien ! l'homme aidé de la science supporte également l'excès du froid comme celui de la chaleur. Les voyages au pôle et les explorations sahariennes nous le prouvent surabondamment.—(Tour du Monde.)

### M. DISRAËLI

La *Revue politique* vient de publier un intéressant portrait de M. Disraëli, " ce clerc d'avoué à Londres dont l'épopée se clôt par l'apothéose de la pairie. " Nous n'avons pas l'intention de suivre son biographe dans l'étude complète qu'il consacre à cet homme d'Etat, dont la légèreté est, paraît-il, connue depuis quarante ans de tous les habitants du Royaume-Uni ; mais nous signalerons du moins quelques passages qui valent la peine d'être connus.

L'auteur de *Sybil*, malgré les allures romanesques et le pathos mystique de ses ouvrages, n'est pas un rêveur. Fils de l'Orient et de Venise, il a gardé le tempérament sémétique. Il est, pour parler comme les Allemands, l'homme des choses concrètes. Le pouvoir et les richesses, les jouissances de l'orgueil et celles des sens, voilà quel a dû être au début de sa vie l'idéal des biens de la terre. A ses yeux, rien n'est plus respectable dans le monde qu'une grande fortune territoriale. Ce n'est point par ses aspirations humanitaires, par ses tendances libérales que l'Angleterre a fait de lui un de ses enfants ; c'est par son côté féodal, par ses prospérités matérielles, par son or coulant à flots qu'elle s'est emparée de son cœur.

C'est à conserver ces splendeurs qu'il a consacré son talent, usant tantôt de la résistance, tantôt d'une initiative habile dans les voies inévitables du progrès. Il est vraiment heureux que le ministre whig n'ait point accepté, en 1824, les services que lui offrait le jeune homme alors inconnu et incertain de son avenir. Sans la réponse dédaigneuse de lord Grey, M. Disraëli n'aurait point peut-être été tory, et l'harmonie de sa vie eût été détruite. Il eût été dommage aussi que M. Disraëli n'eût pas pu, avant de quitter les affaires, saluer sa souveraine du nom d'impératrice, et que celle-ci ne l'eût point décoré d'une couronne de comte. Tout cela eût manqué à la féerie, à la mise en scène, toujours si agréable à l'auteur de tant de brillants romans. Ce qui la complète, au contraire, c'est qu'il ait été deux fois couronné par la main d'une femme. On sait, en effet, que Mme Disraëli, épousée à l'âge de cinquante ans par un homme de trente-quatre, avait été élevée à la pairie du Royaume-Uni et au titre de vicomtesse de Beaconsfield, douze ans avant son mari.

Sir Robert Peel, dont il se disait l'ami, et qui fut l'objet de ses plus grandes flatteries, le repoussa un beau jour, et dès lors il ne songea qu'à se venger. A une attaque haineuse portée contre lui, Sir Robert fit cette réponse terrible en pleine chambre des Communes.

Les paroles que vient de prononcer mon contradicteur, dit Peel, la désapprobation qu'encourt aujourd'hui de sa part ma politique financière, ne sont guère d'accord avec le langage qu'il tenait, à cette même place, en 1842. A cette époque, il disait : " Cette politique est parfaitement conforme à celle de M. Pitt, notre maître et notre modèle. " Je ne sais si ces contradictions valent la peine d'être mises sous les yeux de la Chambre. Tout ce que je puis dire, c'est que pour ma part j'ai entendu alors l'éloge avec le même mépris que j'entends aujourd'hui le blâme.

C'est à partir de ce moment que M. Disraëli dit : " Je ne laisserai pas impunie l'offense, quand bien même elle me viendrait d'un sauvage. "

Le caractère de l'homme se révèle là tout entier ; mais voyons son style, quand il répondait, sous le nom de Danymède, au journal whig le *Globe*, inspiré par lord Melbourne.

Il faut que l'éditeur du *Globe* ait l'esprit plus étroit et plus misérable encore que je ne l'avais supposé, pour s'imaginer qu'une ignoble controverse avec un obscur animal comme lui peut, à un degré quelconque, satisfaire le désir de notoriété d'un homme dont les ouvrages ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe et circulent par milliers d'exemplaires dans le nouveau monde. Non, ce n'est pas l'amour de la notoriété qui m'a fait prendre l'éditeur du *Globe* par le nez et infliger dans cette posture de nombreux coups de pied à la partie inférieure de son vil corps. Non, ce n'est pas pour le bénéfice de la notoriété que je lui fais avaler la boue de ses propres paroles, plus dégoûtantes que toutes les ordures. C'est parce que je veux montrer au monde quel honteux poltron, quel lâche coquin, quel paillassé littéraire est le soi-disant directeur de l'opinion publique et de l'organe officiel de la politique des whigs.

C'est bien à tort que l'on a pu reprocher à certains journalistes français d'avoir le " monopole de la violence, en fait de polémique ; " il est bien certain aujourd'hui que M. Disraëli a dû leur servir de modèle.

Voici maintenant de quelle façon il traite lord Palmerston :

Notre langue, mylord, n'a malheureusement plus une expression méprisante qui n'ait été usée et qui ne soit devenue banale dans la bouche de quiconque n'a pas dédaigné de peindre votre caractère. Il n'y a point de fait honteux qui n'ait, un jour ou l'autre, trouvé place dans l'histoire de votre vie.

Et, ajoute son biographe, *Apollon de vieilles filles, saute-ruisseau d'étude, Grec du Bas-Empire*, il n'y a pas d'épithète originale que M. Disraëli n'invente pour caractériser le chef du parti whig. Par une inconséquence qui choque nos idées morale et nos mœurs politiques, dix ans plus tard, ces deux hommes faisaient alliance publique dans la Chambre des communes.

Terminons par une citation tout aussi curieuse que les précédentes : il s'agit de M. Disraëli comme orateur.

C'étaient de vrais spectacles, de vraies fêtes que les discours de M. Disraëli. Il jouait de la rapière avec tant de légèreté ! il maniait si dextrement l'invective et l'ironie ! Ce qui tenait encore l'auditoire toujours en haleine, c'est qu'on ne savait jamais avec lui où commençait le sérieux, où finissait la plaisanterie. Il était comme un sphinx dont la pensée toujours cachée ne se trahissait que par éclairs.

Nous disons : il était ; car, selon toute apparence, nous avons perdu M. Disraëli par sa migration dans l'autre partie du palais de Westminster.

La science allemande continue d'étonner le monde. Qu'on en juge en jetant les yeux sur un numéro de la *Deutsche chemische Gesellschaft* par exemple, on y apprend qu'un certain chimiste a étudié " l'acide orthoamidocresylparasulfureux ; " qu'il l'a transformé, à l'aide d'acide chlorhydrique et de chlorate de potasse, en " trichlororthotolaquinone ; " puis l'auteur nous parle de " l'acide nitrothocresylolparasulfureux. " Un autre chimiste a établi la formule du " nitrate d'éthenyldinitrodiphényldianine, " etc.

En présence de pareilles dénominations, nous nous demandons vraiment comment un chimiste allemand peut appeler l'air, que la chimie française désigne d'un mot si simple et si court ?

Goëthe avait bien raison quand il a dit dans ses *aphorismes* : " Les Allemands ont le don de rendre les sciences inaccessibles. "

## SOUS L'EMPIRE

## LE PÈRE DES POMPIERS.

On a dernièrement fait connaître l'arrêt de la cour des comptes qui condamnait M. Janvier de la Motte, ex-préfet de l'Eure, à rembourser au département une somme de 31,000 francs indûment dépensée, ou pour laquelle aucune justification n'a été reproduite.

Nous avons aujourd'hui sous les yeux le texte de cet arrêt, rendu après examen d'une dépense de plus de cent mille francs, motivée par différentes agapes impériales; le détail de ces largesses est instructif et mérite d'attirer un instant l'attention.

Commençons par une visite dont le département de l'Eure a été honoré en 1858 par celui que les notes préfectorales appellent l'empereur.

Le plaisir de contempler cet auguste personnage a coûté aux populations de la contrée la modique somme de vingt-deux mille cinq cents francs.

C'est beaucoup, dira-t-on, et dans les musées forains on peut jouir du même spectacle pour un prix beaucoup moindre; mais il faut s'empresse d'ajouter que les yeux des Normands n'ont point été seuls à se délecter et que leur ventre a eu sa petite part de réjouissances.

La satisfaction visuelle était médiocre, en effet, et l'on s'empressa de suppléer à son insuffisance par un banquet pantagruélique, auquel six mille cinq cents pompiers furent conviés.

Six mille cinq cents pompiers et le neveu du petit corporal à leur tête. Quel spectacle! Coût: quatorze mille francs.

Ces braves gens furent d'ailleurs l'objet de toutes les délicatesses préfectorales, et comme le souverain, objet de leur déplacement, risquait de disparaître au milieu de la forêt de leurs panaches, on éleva à l'extrémité de la place choisie pour le banquet un vaste piédestal sur lequel l'augustule s'installa, entouré de sa suite, et resta, pendant toute la durée du repas, perdu dans la fumée des victuailles, comme dans l'encens d'une apothéose. Coût: mille francs.

Il est vrai que le restaurateur y trouva son profit, car un grand nombre de pompiers restèrent bouche béante devant "Sa Majesté" et oublièrent de faire honneur aux mets préparés à leur intention.

N'oublions pas les drapeaux et oriflammes placés en trophée au-dessus de cette vénérable tête: treize cents francs, et le sable apporté pour épargner les stigmates aux bottes du sire, trois mille sept cents francs; et les frais de police: quatorze cents francs; et la police secrète, destinée à maintenir les pompiers dans une prudente vénération: mille francs.

La cour des comptes trouve toutes ces dépenses justifiées; il n'est pas inutile de dire pourquoi. Parce que le journal préfectoral le *Courrier de l'Eure* annonce à ses lecteurs, dans son numéro du 4 août 1858, toutes ces largesses, avec des chiffres à peu près identiques, et parce que l'*ordonnateur* croit pouvoir déclarer que ce sont bien ceux des dépenses faites.

Passons! Autre liesse impériale. On va inaugurer le pont d'Andé, en 1861; M. le préfet en profite pour continuer d'honorer à sa façon le régime qu'il sert et qui pousse le respect des libertés publiques jusqu'à permettre l'édification de ponts sur les rivières, et il convie de nouveau les pompiers à venir célébrer avec lui les gloires du règne.

Le banquet, cette fois, ne figure pas au programme; mais les cigares le remplacent, et, malgré toutes les frayeurs répandues par nos doctes hygiénistes au

sujet du tabac, les imprudents pompiers normands en fument pour trois cents francs.

Un tel abus provoque de graves désordres dans leur système nerveux, et il faut réquisitionner tous les bancs de la contrée pour les faire reposer et tous les chars-à-bancs indigènes pour leur faire réintégrer le domicile conjugal. C'est un petit imprévu de quatre mille cinq cents francs.

Les agents de police veillent toujours sur ces coryphées de commande avec sollicitude; mais ils ne se font payer que six cents francs leur tendresse.

Ah! voici le concours régional de 1861.

Nouvelle visite de l'empereur susdite cette fois, il fait une consommation de sable plus considérable que la première, et il en dévore pour sept mille six cents francs; puis comme l'homme de Décembre risque de se morfondre dans ces séjours répétés parmi les mêmes populations, on fait venir de Paris les comédiens qui lui sont chers et on offre à M. Bressant deux mille francs de bijoux et à M. Coquelin un bracelet, oui un bracelet de huit cent francs. Enfin on charge un bateleur d'organiser des spectacles forains pour que le monarque se pâme et se gaudisse, et ces nobles délassements coûtent une nouvelle somme de deux mille francs.

On prévoit tout, d'ailleurs, et comme on ne doute pas que la postérité ne se préoccupe de ces mémorables événements du règne, on acquiert une armée de photographes qui collodionnent l'illustre Badinguet, dans toutes les positions et dans toutes les circonstances, au milieu de la population de sa bonne ville d'Evreux.

Mais on boude aux pompiers qui ne figurent dans le prix de ce concours que pour une somme de vingt-six francs; encore est-ce une cantinière qui est l'objet de cette générosité. Pourquoi ne pas lui avoir offert le bracelet précité?

En revanche, les employés de la préfecture touchent dix-neuf cents francs de gratifications et les policiers deux mille.

L'abus est si flagrant que, sur le crédit de cinquante mille francs ouvert pour ce concours régional, la cour des comptes rejette plus de seize mille francs de dépense.

Enfin, cet intéressant feuillet, arraché par la main inflexible de l'histoire au livre d'or de l'administration Janvier de la Motte, se termine par une dépense de dix mille sept cents francs, prélevée sur l'asile des aliénés et qui a été employée—l'audace ici confine presque à la bouffonnerie—qui a été employée au payement du mobilier de la chambre à coucher préfectorale.

En vérité, après ces révélations scandaleuses, il faut être dénué de toute espèce de raison, de morale, pour oser exprimer même un regret en faveur d'un gouvernement qui laissait faire et conseillait souvent de pareils gaspillages, tandis que les arsenaux étaient vides et que l'Allemand veillait sur la frontière.

## CHOSSES ET AUTRES

A quelle heure faut-il coucher les enfants? Gravissime question soulevée dans le *Journal des Jeunes Mères*, de M. Henry Bellaire.

Le sommeil des enfants, telle est la question mise à l'ordre du jour par le docteur Fonteret. A quelle heure doit-on coucher un baby! A cela le savant praticien répond aux mamans:

Si l'enfant est faible, s'il n'a pas tout le développement physique que comporte son âge, s'il affecte par ses vives allures une

prédominance marquée du tempérament nerveux, on fera sagement de ne pas restreindre son sommeil à la nuit avant l'âge de deux ou trois ans.

Quelquefois, même passé cet âge, des signes d'excitation cérébrale, particuliers aux enfants, doués d'une intelligence précoce, autoriseront et nécessiteront un supplément de repos, exceptionnellement pris pendant le jour.

Mais, si l'enfant est fort, vigoureusement constitué, vous n'attendrez pas qu'il ait dépassé l'âge de deux ans pour le sevrer tout à fait du sommeil du jour.

Dans tous les cas, enfin, vous n'oublierez jamais que la privation complète de sommeil du jour interdit absolument toute infraction à l'obligation rigoureuse de coucher les enfants de bonne heure. Et s'il fallait formuler ce conseil en termes plus précis, je dirais que, jusqu'à quatre ou cinq ans, ils doivent être couchés à sept heures, et à huit heures jusqu'à six ou sept ans.

Dans une des intéressantes correspondances d'Amérique que M. de Molinari adresse au *Journal des Débats*, nous trouvons des détails sur un système fort pratique qui est en vigueur à Savannah : un tarif imprimé, où tous les soins des médecins, visite, traitement ou opération, sont tarifés selon leur importance :

Une visite simple à un résident, 2 dollars; à un non-résident, 5 dollars; une visite à bord d'un navire pendant le jour, 5 dollars; pendant la nuit, 20 dollars; une visite pendant les heures où le médecin reçoit ses malades à son office, 20 dollars; un accouchement ordinaire, 50 dollars; avec complications, 100 dollars; opération césarienne, 500 dollars; amputation d'un bras, 50 dollars; d'une jambe, 100 dollars, etc., etc.

Ces prix ne sont toutefois qu'un minimum; ils peuvent être augmentés selon l'importance des cas, à la discrétion du médecin, et un avis imprimé en tête du tarif avertit les clients que la note leur sera présentée tous les mois ou aussitôt que le traitement sera terminé. Ce système, introduit par un médecin belge, plaît beaucoup aux médecins et ne paraît pas déplaire aux malades, qui savent d'avance ce qu'il leur en coûtera, sauf la question tant soit peu obscure de la discrétion du médecin. J'ai négligé de m'informer si les prix sont les mêmes pour les maladies ou les opérations blanches et pour les noires, mais il est clair qu'une jambe ou un bras blanc doit coûter plus cher à couper qu'une jambe ou un bras noir, vu l'inégalité manifeste de la valeur de ces divers objets.

On annonce que le Jardin d'acclimatation vient de recevoir du cap de Bonne-Espérance un couple de secrétaires. Une plume campée derrière l'oreille donne à ce curieux oiseau l'air d'un tabellion. De là son nom. Cet oiseau se nomme encore le serpenteau du Cap, à cause de la guerre acharnée qu'il fait aux reptiles qui infestent ces contrées. Démarche lente et majestueuse, œil brillant de l'oiseau de proie, bec recourbé servi par de puissants ressorts, corps de vautour monté sur de longues pattes, tel est ce magnifique échassier.

Rien de plus curieux que la façon dont il chasse.

L'oiseau fixe le serpent au sol à l'aide de ses griffes puissantes; le reptile a beau se redresser en sifflant, mordre ses pattes, il n'entamera pas cette peau rugueuse, et son ennemi le hache menu en quelques coups de bec.

Le secrétaire est, en outre, un grand destructeur de petits rongeurs et d'insectes, et, à ce titre, il a droit de cité dans nos parcs et jardins, dont il fait un des plus beaux ornements.

On vient de trouver dans les fouilles des buttes Montmartre un sou d'autrefois, un sou en or, datant des premiers temps de la monarchie française. Il porte d'un côté l'empreinte d'une tête, d'exécution assez barbare, et lisibles les seules lettres DOVERS, fragment du nom de Clodovers (Clovis II), fils de Dagobert. Au revers, on voit une croix surmontée d'une double crosse, et on peut lire autour : *Manet eligi*.

Cette pièce, qui date de la première moitié du septième siècle, pèse 12 centigrammes; sa couleur est d'un jaune tirant sur le blanc. Elle a été achetée par l'hôtel de la Monnaie.

Seize conseils généraux ont émis le vœu que l'instruction primaire fut obligatoire. Ce sont ceux de l'Aisne, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Ardennes, de la Charente, de la Creuse, d'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher, de la Haute-Loire, de Meurthe-et-

Moselle, de l'Oise, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées-Orientales, de Saône-et-Loire, de la Seine, du Var.

L'instruction primaire gratuite a été réclamée par les quinze départements dont les noms suivent : Aisne, Alpes-Maritimes, Ardennes, Charente, Creuse, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Meurthe-et-Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Seine, Var, Vienne.

Quelques chiffres sur l'enseignement primaire, à Paris, empruntés à la *Réforme étonnante* :

"En 1316, le budget municipal de l'instruction n'était que de fr. 52,000. En 1830, à l'époque de l'événement de Louis-Philippe, il était de fr. 116,000; en 1848, il s'élevait à fr. 1,101,606; en 1868, il était de fr. 2,277,603; en 1870, il atteignait fr. 6,412,878. Depuis la révolution du 4 septembre, la marche ascendante a été plus rapide encore. Nous trouvons pour 1872, fr. 8,180,077; pour 1873, fr. 9,298,727; pour 1874, fr. 9,764,719; pour 1875, fr. 9,761,278; enfin le budget de 1876 doit être de fr. 9,667,778."

## NOUVELLES DIVERSES

La *Minerve* du 6 courant contenait la rétractation suivante :

"La rapidité de l'improvisation quotidienne expose toujours un journal à donner des opinions basées sur des renseignements incomplets et inexacts. Tel a été le sort de la *Minerve* du 26 Août dernier.

"En parlant du correspondant du *Star* à Trois-Rivières, M. Geo. E. Hart, nous nous sommes laissé aller à dire sur son compte des choses que nous regrettons et que nous retirons complètement et spontanément.

"Nous n'agissons en cela ni par crainte, ni par faveur, mais uniquement dans le but de rendre justice à qui de droit, sans toutefois admettre comme exact ce que ce correspondant a écrit de nos amis politiques et notamment de l'hon. M. Mailhot."

On sait que M. Hart avait poursuivi la *Minerve* en dommage pour libelle. Qui sait? il se pourrait peut-être que la crainte d'une forte condamnation judiciaire fût la cause de cet acte d'honnêteté tardive de la part de la vieille Déesse.

Une dépêche de Londres nous apprend que lord Lisgar, mieux connu sous le nom de Sir John Young, qui fut gouverneur général du Canada de 1868 à 1872, est décédé.

Lord Lisgar était le fils aîné de feu le lieutenant-colonel Sir William Young, de Bailerough Castle, comté de Caven, Irlande. Il était né à Bombay en 1802. Sir John Young fut reçu avocat et représenta le comté de Caven aux Communes de 1831 à 1835.

Sous l'administration de Sir Robert Peel, il fut secrétaire du Trésor, et ensuite secrétaire en chef pour l'Irlande de 1852 à 1855; lord commissaire des Iles Ioniennes et gouverneur général de la Nouvelle Galle du Sud de 1861 à 1862. C'était un homme d'une grande expérience.

Il fut élevé à la pairie en 1870.

NOUVELLES DE ROME.—Nous reproduisons sous toutes réserves la dépêche suivante :

Rome, 12 septembre, 10 h. 20.

Le pape, sentant sa fin prochaine, va, dit-on, réunir un consistoire extraordinaire, dans lequel il nommerait cardinal le fameux R. P. Beck, supérieur général de la compagnie de Jésus. L'élévation de R. P. Beck à cette dignité ecclésiastique aurait surtout pour but de donner à la compagnie de Jésus de grandes chances pour que son supérieur général devienne, à la mort de Pie IX, chef suprême de la chrétienté.

On assure que le cardinal Antonelli est profondément affecté de cette détermination du Saint-Père. S'il n'était retenu à Rome par la grave maladie qui a souvent menacé ses jours, il serait immédiatement parti pour Paris, et de là, il serait allé à Londres, auprès du cardinal Manning, afin de s'entendre avec ce dernier et avec M. Dupanloup et Guibert, en vue d'entraver l'exécution de ce dessein, qu'il juge funeste aux intérêts de l'Eglise.

Il n'est pas douteux que ce qu'il ne peut faire lui-même, il ne le fasse faire par des amis influents.—(Estafette.)

**Traductions et écritures en general**

Nous désirons faire savoir au public que nous avons annexé au bureau du *Réveil* un bureau spécial pour la traduction et la rédaction de toutes pièces, documents, circulaires, prospectus, annonces..... que les hommes de profession, les industriels, les commerçants, et en général toutes personnes mêlées aux affaires désireraient faire imprimer.

Le besoin d'un bureau de ce genre se fait vivement sentir, et l'on y a spécialement attiré notre attention. Quiconque en effet se donnera la peine de lire les pièces ou documents auxquels nous faisons allusion, soit dans les journaux, soit sur feuilles détachées, admettra que ce besoin est réel et qu'il peut donner ample besogne à faire. Généralement, les circulaires, annonces, etc., sont écrites dans une langue inconnue et c'est à grand, peine qu'on parvient même à les deviner; cette publicité essentielle au commerce et à l'industrie est absolument dédaignée; on croit avoir tout fait lorsqu'on a indiqué le nom, l'adresse et le genre d'occupation accompagnés de détails qui, loin de préciser, tournent le plus souvent en grotesques et barbares réclames, sans profit pour la personne qui veut attirer l'attention du public.

Pour être un bon traducteur, il faut une connaissance sérieuse et une longue habitude des langues; les employés que l'administration du *Réveil* s'est attachés pour cet objet donnent à cet égard les meilleures garanties, et c'est sans crainte que nous convions tous les hommes de profession et d'affaires à venir en faire l'expérience.

**Avis aux Connaisseurs et aux Amateurs de Vins purs.****J. B. CARTWRIGHT & CIE**

No. 416, RUE ST. PAUL,

SEULS AGENTS DE QUETTON ST. GEORGE &amp; CIE

MARCHANDS DE VINS

LENGURENCE [Francc.]

Ces Vins sont d'une pureté absolue. L'acheteur reçoit une garantie à cet effet par écrit ou sous forme d'analyse.

VENTE A LA BOUTEILLE OU AU GALLON

416, RUE ST. PAUL, 416

PROVINCE DE QUÉBEC, } ACTE DE FAILLITE DE 1869.  
DISTRICT DE MONTRÉAL. } En Cour Supérieure.

In Re.

LOUIS FORTIN, tant individuellement que comme ayant fait affaires en société avec Edouard Lauzon,

FAILLI.

Le seizième jour de Novembre prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour en obtenir sa décharge sous le dit acte.

LOUIS FORTIN,  
par LONGPRE & DUGAS,  
Ses Procureurs ad litem.

Montréal, 30 Septembre 1876.

On trouvera en vente au bureau du *Réveil* le deuxième volume des CHRONIQUES de M. Ruies. Aussi, Brochures et Pamphlets par le même autour. Série complète du *Réveil*.

Liste des Dépôts où se vend **LE REVEIL** :

## MONTRÉAL.

J. M. CARRON, 501, Rue Craig.  
S. E. RIVARD, 625 Rue Craig.  
J. T. HENDERSON, 67, Rue St. Laurent.  
J. B. JACQUES, 213, Rue des Seigneurs.  
RICHARD RENAUD, 10, Carré Chaboillez.  
F. X. MICHAUD, 180, Rue St. Joseph.  
JOHN FISHER & CO., 125, Rue St. Francois Xavier.  
G. & W. CLARKE, 238, Rue St. Jacques.  
WM. DRYSDALE & CO., 232, Rue St. Jacques.

## QUÉBEC.

C. E. HOLIWELL & CO., 10, Rue Buade, Haute Ville.  
M. MILLER & SON, 59, Rue St. Pierre, Basse Ville.

**PROGRES!**

NOUVEAUX MAGASINS DE

**CHAUSSURES**

No. 260, Rue St. Joseph, 260,

Vis-à-vis chez Frs. Lafamme, boulanger,

No. 60, Rue du Pont, 60,  
ST. ROCH.**M. GEO. BINET**

Désire informer ses amis et le public en général qu'il a en mains un assortiment considérable de

Chaussures Fines et de Travail

De la plus grande élégance et de la première qualité qu'il vendra  
A TRÈS-BON MARCHÉ.

Il est aussi prêt à recevoir des COMMANDES pour des ouvrages des toutes descriptions dont il garantira la solidité, vu qu'il emploie, pour la confection de ses chaussures

Les meilleurs matériaux et les meilleurs ouvriers;

Le tout sous la surveillance de M. C. BINET, père, autrefois de la société CAMPBELL &amp; BINET, du faubourg St. Jean.

Les chaussures suivantes seront toujours en mains, telles que: BOTTINES DE PRUNELLE, pour Dames, Filles et Enfants; BOTTES, SOULIERS et CONGRESS de travail, pour Hommes et Garçons;

CHAUSSURES FINES pour tous les goûts.

Une visite est respectueusement sollicitée.

GEO. BINET.

Québec, 9 sept. 1876.—4m.

**JACQUES AUGER**

SYNDIC OFFICIEL,

RUE ST. PIERRE,

BASSE-VILLE,

QUÉBEC.

BATISSE STADACONA.

**W. M. McDONALD,**

Nos. 56 et 58

RUES COUILLARD ET ST. JEAN,  
HAUTE-VILLE, QUEBEC*Spécialité d'ouvrages en peinture faits à la campagne.*

M. McDonald désire attirer l'attention des personnes de la campagne au sujet des travaux en peinture qu'elles ont à faire faire.

M. McDonald a constamment une trentaine d'hommes expérimentés et très-habiles employés à ce genre d'ouvrage, dans différentes paroisses, etc., etc.

M. McDonald prie les résidents de la campagne de bien vouloir lui faire une visite avant de faire exécuter leurs commandes par des personnes sans expérience, et qui ignorent les nouveaux styles qui peuvent être introduits tous les jours.

IMPORTATEUR ET MARCHAND

DE  
TAPISSERIES, PEINTURES,  
HUILES, VITRES,  
MASTIC, VERNIS,  
PINCEAUX, ETC., ETC.

M. McDonald saisit la présente occasion pour annoncer à ses pratiques de la ville qu'ayant à son emploi des ouvriers des plus expérimentés, il est prêt à exécuter toutes les commandes, telles que : Peinture de maisons et d'enseignes, simple et décorative ; Peinture à Fresque, Tapisserie, Vitrage et tout ce qui concerne cette branche de commerce, le tout fait dans le dernier goût, sous le plus délai et à court des conditions libérales.

W. M. McDONALD,  
Peintre

2 sept. 1876.

**EMILE JACOT,**

IMPORTATEUR DE Montres &amp; Bijoux Fins

ARGENTERIE ET PENDULES,

*No. 37, Rue de la Couronne,*

ST. ROCH, QUEBEC

M. EMILE JACOT prévient ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir d'Europe un assortiment considérable de Montres en or et en argent, bijouteries de toutes sortes, etc., etc., qu'il vendra à des prix réduits.

AGENT POUR LES CÉLÈBRES

LUNETTES BREVETÉES DE BLACK.

27 mai, 1876.—2 m.

**J. & W. REID***No. 40 RUE ST. PAUL*

QUEBEC

Manufacturiers de Papier-Feutre pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

Papier goudronné pour couvertures de maisons

Papier à envelopper, Gris, Brun, Drabe et Manilla de toutes grandeurs et de toutes qualités

Sacs de papier faits à la machine, pour épicerie et nouveautés, de toute qualité et de toute dimension

Livres blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits sur commande, dans le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De Papier à écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encre

*Enfin de toutes sortes de Papeteries.*

Le tout au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

Tapisseries, en gros seulement.

J. &amp; W. REID.

27 mai, 1876.—4f.

**VIN DE QUININE**

DE

**CAMPBELL.**

Le célèbre tonique fortifiant qui guérit :

La perte d'appétit,

Les dépressions morales,

La dyspepsie,

La débilité, etc., etc.

DEFIEZ-VOUS DES

**CONTREFAÇONS À BON MARCHÉ**

QUI NE CONTIENNENT

**NI QUININE,****NI SHERRY.**

Le seul Vin de Quinine véritable est celui de

**CAMPBELL.**

Nous n'avons rien à faire avec les imitations à bon marché et sans valeur.

En vente chez M. G. Mountain, T. LeDroit, J. B. Z. Du-beau et Gingras &amp; Langlois, à Québec

3 juin, 1876.—6m.

**LE REVEIL**

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAIT LE SAMEDI

BUREAUX, 19, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Abonnements pour le Canada

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Il n'y a pas de frais de poste.

Pour l'année.....\$3.00  
Pour quatre mois..... 1.00

Abonnements pour les Etats-Unis et l'Europe.

Pour l'année.....\$3.50  
Pour quatre mois..... 1.25

ANNONCES.

(PAS PLUS DE SIX LIGNES.)

Pour 1 mois ..... \$0.75  
Pour 3 mois ..... 2.00  
Pour 6 mois ..... 3.00  
Pour l'année ..... 4.00  
Chaque ligne additionnelle ..... 0.10

Imprimé et publié par A. Buies, propriétaire et rédacteur-en-chef, 19, Place d'Armes, Montréal